RAPPORT ANNUEL SERVICE COMMUN DU POLE DE SAINT-PIERRE-EGLISE

ANNÉE 2022

SOMMAIRE

O1 PREMIERE PARTIE

ENFANCE JEUNESSE PETITE ENFANCE

1. Accueil collectif de mineurs durant les vacances

2. Accueil collectif de mineurs durant les mercredis

3. Répartition des enfants par commune

4. Garderies périscolaires

5. Relais petite enfance RPE

6. Lieu d'Accueil Enfants Parents - LAEP

7. Nos tarifs

8. Maison du Cotentin

O2 DEUXIEME PARTIE

EQUIPEMENTS SPORTIFS

1. Complexe sportif des follières et le parcours santé

2. Stade de la Boularderie

3. courts de tennis extérieurs

O3 TROISIEME PARTIE

DIVERS

1. Panneau lumineux

2. Fête de la Musique

3. Forum sportif

4. Remise des dictionnaires

04 QUATRIEME PARTIE

FINANCES

1. Compte administratif 2022 – Section de fonctionnement

2. Compte administratif 2022 – Section d'investissement

3. Répartition du coût d'une journée de fonctionnement

05 CINQUIEME PARTIE

RESSOURCES HUMAINES

1. Organigramme

Le Mot du président de pôle

Chères et chers collègues,

Pour la troisième année, je vous invite à parcourir ce rapport d'activité et financier du service commun du pôle de proximité de Saint-Pierre-Eglise.

La crise sanitaire n'a pas impacté l'ouverture de nos équipements sur l'année 2022 mais la fréquentation des enfants dans nos structures de loisirs.

En effet, le nombre d'heures facturées en 2022 est de 27 292 heures contre 30 058 heures en 2021 pour l'accueil durant les vacances soit une baisse de 9.2% ; de 12 142 heures en 2022 contre 13 755 heures en 2021 soit une baisse de 11.72% et de 38 767 heures en 2022 contre 36535 heures en 2021 pour les garderies soit une baisse de 5.75%.

Cette année encore, notre partenaire CAF a accepté d'accompagner les collectivités qui ont connu une fermeture administrative afin de neutraliser au maximum les impacts de la crise sanitaire dans l'objectif de garantir la pérennisation des équipements et services. Notre pôle n'ayant pas été fermé, n'est pas concerné par cette mesure.

Le Relais Petite Enfance « RPE » a toujours un réel succès. On constate encore une baisse d'assistant(es) maternel(les) avec 9 départs. Les familles ont de plus en plus de difficulté à trouver un moyen de garde. Si nous souhaitons garder nos familles et rendre notre territoire attractif, il est nécessaire de réfléchir à un mode de garde collectif sur notre territoire.

Concernant le Lieu d'Accueil Enfants Parents, BARBABULLE, la première année de fonctionnement est plutôt positive avec 20 familles et 22 enfants différents qui ont pu profiter du service. Néanmoins, il faut poursuivre nos efforts et renforcer la communication.

La fête de la musique a eu lieu le 16 juin sous un temps ensoleillé. L'ambiance était familiale et festive avec la participation de nombreux groupes tout comme les amateurs de musique qui étaient présents jusqu'à 1 h du matin.

Les finances de notre service commun sont saines. Nous poursuivons nos engagements avec sérénité afin de garantir la qualité de nos services.

Déployées par l'Agglomération, les Maisons du Cotentin sont des relais de proximité essentiels offrant un premier niveau d'information pour toutes les questions liées à l'accès aux droits, aux déchets, au Cycle de l'Eau et à la mobilité, la fréquentation est en hausse. Le service de Visio accueil est très sollicité ainsi que celui de l'atelier numérique, tous les mardis matins. Nos agents d'accueil sont régulièrement formés. visio accueil
Je remercie les agents de nos différents services administratifs, d'animations et techniques de leur implication tout au long de l'année.

Je tiens également à remercier les conseillers municipaux et les conseillers communautaires de notre pôle qui, par leur volonté, font évoluer notre service commun afin de faciliter la vie des habitants et sauvegarder la proximité.

Bien à vous,

LES ELUS TITULAIRES

> Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église (14)

SAINT-PIERRE-ÉGLISE

1 - **Nicole BELLIOT-DELACOUR** - Fermanville
2 - **Daniel DENIS** - Saint-Pierre-Église
3 - **Chantal DUCOURET** - Tocqueville
4 - **Thierry GERVAISE** - Maupertus-sur-Mer
5 - **Valérie HOULLEGATTE** - Théville
6 - **Juliette HURLOT** - Clitourps
7 - **Philippe LE CLECH** - Gonneville-Le Theil
8 - **Francis LE DANOIS** - Carneville
9 - **Alexandrina LE GUILLOU** - Canteloup
10 - **Christine LEONARD** - Gatteville-Phare
11 - **Richard LETERRIER** - Vicq-sur-Mer
12 - **Françoise MEDERNACH** - Varouville
13 - **Luc SOLIER** - Le Vast
14 - **Gérard VANSTEELANT** - Brillevast

PARTIE 1

ENFANCE JEUNESSE PETITE ENFANCE

La stabilité de l'équipe

Après un an de stage, quatre agents ont été titularisés. L'arrivée de ces agents répond aux exigences règlementaires en matière de qualification, les taux d'encadrement faisant l'objet d'une attention qualitative particulière pour renforcer l'approche éducative et apporter un confort pédagogique en situation d'animation pour faire face aux enjeux éducatifs promus.

Ces agents sont répartis sur les accueils périscolaires (garderies) sur les quatre groupes scolaires du territoire et compose l'équipe de l'accueil périscolaire du mercredi et de l'accueil extrascolaire des vacances scolaires. Ceci offre une bonne qualité d'accueil des enfants auprès des familles, les enfants sont bien identifiés dans leur individualité par les animateurs se traduisant par un accompagnement pédagogique privilégié.

La stabilité de l'équipe induit :

- de pérenniser les emplois et de développer une dynamique de progression interne.
- d'avoir un personnel en nombre suffisant (dans le respect de la réglementation en vigueur) et suffisamment qualifié
- pour chaque période de vacances de disposer de cinq postes d'animateurs ouvrant les réservations à 52 places pour les vacances et quatre poste d'animateurs pour les mercredis ouvrant les réservations à 48 places. Si les réservations sont supérieures à notre base, nous faisons appel à du personnel saisonnier porteur de compétences spécifiques (activités scientifiques, culturelle ou sportives par exemple) pour une complémentarité dans l'équipe.
- de poursuivre une démarche de projet pédagogique continue cohérente et anticipée. Ainsi cette année, il existe un thème fédérateur commun aux accueils périscolaires et à l'accueil extrascolaire.

Le temps de travail

- Sur le temps du centre de loisirs sur les périodes des vacances, les animateurs travaillent 38 heures semaines sur 4 jours dont une heure pour la réunion hebdomadaire de régulation.
  Le temps de travail pour un animateur est reparti ainsi : pour l'animateur d'accueil du matin son arrivée est à 8h pour un départ en fin de journée à 17h30, pour son binôme son arrivée se fait à 8h30 pour un départ à 18h.
  Les animateurs se plaignent de faire de trop longues journées en continu. Un travail est en cours sur un nouveau planning qui sera peut–être mis en expérimentation aux prochaines vacances

- Sur le temps des mercredis, les animateurs travaillent 9h15mn avec une pause déjeuner de 45 mn. Le responsable de centre pallie à l'absence de l'animateur en pause. Sa pause est de 14h00 à 14h45.

  Les animateurs demandent davantage de temps de préparation pour les vacances et les mercredis.

Ainsi, il est proposé une arrivée et un départ échelonnés également les mercredis 8h et 8h30 et 17h30 et 18h soit 30 mn par mercredi représentant un crédit d'heures annuelles de 38.

1 ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DURANT LES VACANCES

. Fréquentation des enfants au centre de loisirs

SEMAINE	**Jours**			**3-5 ans**		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Vacances d'hiver Du 07 au 20 février	10	10	10	191	198	206
Vacances printemps Du 11 au 24 avril		10	9		24	118
Vacances 8 juillet au 27 août	29	37	34	539	913	607
Vacances automne Du 24 octobre au 6 novembre	10	9	9	261	161	147
TOTAUX	**49**	**66**	**62**	**991**	**1296**	**1078**

SEMAINE	**Jours**			**6-8 ans**		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Vacances d'hiver Du 07 au 20 février	10	10	10	336	251	174
Vacances printemps Du 11 au 24 avril		10	9		42	131
Vacances 8 juillet au 27 août	29	37	34	865	1114	802
Vacances automne Du 24 octobre au 6 novembre	10	9	9	411	293	174
TOTAUX	**49**	**66**	**62**	**1612**	**1700**	**1281**

SEMAINE	Jours			9-16 ans		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Vacances d'hiver Du 07 au 20 février	10	10	10	42	9	82
Vacances printemps Du 11 au 24 avril		10	9		2	81
Vacances 8 juillet au 27 août	29	37	34	63	70	326
Vacances automne Du 24 octobre au 6 novembre	10	9	9	47	68	156
TOTAUX	**49**	**66**	**62**	**152**	**149**	**645**

Fréquentation des enfants au transport

SEMAINE	Nombre d'enfants transportés A/R			
	2020	2021	2022	Communes
Vacances d'hiver du 07 au 20 février			8	Le Theil Fermanville
Vacances printemps du 11 au 24 avril			4	Le Theil
Vacances d'été du 8 juillet au 27 août			17	Le Theil Gonneville Fermanville
Vacances automne du 24 octobre au 6 novembre		2	16	Le Theil Gonneville Fermanville Tocqueville
Mercredi			12 (à partir de septembre 2022)	Le Theil Gonneville Fermanville

Encadrement

Nos obligations :

Le directeur d'un ALSH n'est pas le même dans toutes les structures : son temps de travail comme les missions qui lui sont attribuées impactent directement son profil.

Concernant les petits ALSH et jusqu'à 50 enfants accueillis, le directeur peut tenir simultanément les rôles d'animateurs et de directeur. Dans cette situation toutefois, son attention est requise par les enfants qu'il encadre : il ne peut donc gérer l'intendance ou l'administration de sa structure pendant les heures d'ouverture.

Concernant les moyens ALSH et jusqu'à 80 enfants accueillis quel que soit le nombre de jours et jusqu'à 300 enfants si le nombre de jours d'accueils est inférieur à 80, le directeur ne peut être animateur et le BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ou diplômes admis en équivalence doit être requis.

Depuis 2021, le pôle est titulaire d'un seul agrément de la direction départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, un seul directeur suffit secondé d'un adjoint lorsque ce dernier est absent.

Animateurs

<u>Côté réglementaire :</u>

VACANCES

MERCREDI

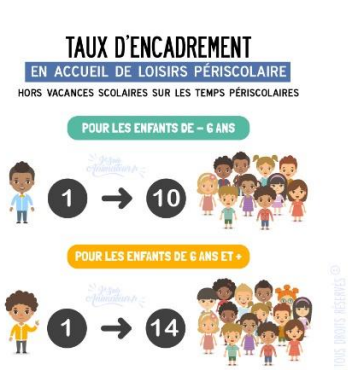

GARDERIE

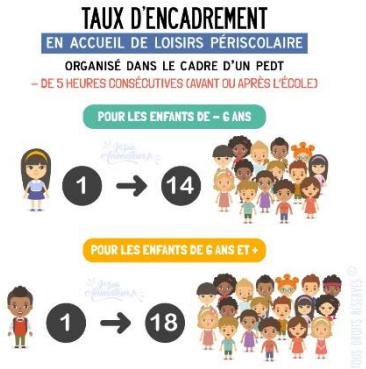

Il faut au moins que 50 % de l'équipe d'animateurs soit diplômés, 20% au maximum peuvent être sans qualification et le reste de l'équipe est composé des personnes en cours de stage ou en période de formation BAFA.

Nos valeurs ainsi que nos orientations éducatives prennent forme pédagogiquement à travers les activités que nous proposons dans le cadre des vacances collectives. Nos équipes d'encadrement cherchent à adapter au mieux le choix des activités de façon à ce qu'elles répondent aux attentes, désirs et besoins de l'âge des enfants et ce en fonction de leur développement.

Ces activités devront tenir compte des aspects réglementaire et sécuritaire. Il existe toujours, une forte demande d'activités variées, ainsi que d'autres attentes, souvent d'ordre relationnel (se faire des copains, disposer de son temps, découvrir et se découvrir…).

L'activité reste un moyen et non une fin. Cela engage nos équipes à faire évoluer les activités choisies par les enfants vers des projets qui favorisent l'exercice de leur pouvoir de décision. Nous restons ainsi fidèles à nos orientations pédagogiques relevant de la psychosociologie qui conduit à faire de tous les membres d'un projet, des acteurs qui prennent ensemble des décisions qui les concernent.

Ainsi,

Durant les vacances d'hiver :
9 animateurs ont été embauchés pour les 2 semaines de vacances.
5 diplômes ou assimilés diplômés.
4 non diplômés.

1 arrêt maladie la première semaine et 2 arrêts la seconde semaine
Le service a eu beaucoup de mal à recruter pour remplacer. Au vu des écarts entre les inscrits et les présents cela ne nécessitait pas de nouvelles embauches.

Durant les vacances de printemps :
7 animateurs ont été embauchés pour les 2 semaines de vacances.
4 diplômes ou assimilés diplômés.
3 non diplômés.

Deux arrêts maladies ou prolongation d'arrêt ont mis l'équipe en difficulté. Le service a eu beaucoup de mal à recruter pour remplacer, de ce fait les animateurs déjà prévus ont eu des accroissements de temps travail.

Durant les vacances d'été :
13 animateurs ont été embauchés pour les 7 semaines de vacances.
5 permanents avec 3 semaines de congés et 8 saisonniers qui ont palliés soit à l'accroissement d'activité soit au remplacement de congés des permanents. Seuls 3 animateurs saisonniers n'ont fait que 3 semaines.
7 diplômes ou assimilés diplômés.
3 stagiaires
3 non diplômés.

Cependant la corporation souffre d'une désertification d'animateurs diplômés.

Durant les vacances d'automne :
10 animateurs ont été embauchés pour les 2 semaines de vacances.
5 diplômes ou assimilés diplômés.
2 stagiaires
3 non diplômés.
Avec 2 arrêts maladie.

Ces moyens humains représentent un total d'heures payées de :

Semaine	**Permanent** **En nombre d'agents et d'heures payées**						**Saisonnier** **En nombre d'agents et d'heures payées**						**CUMULS** **d'heures payées**		
	agents 2020	agents 2021	**agents 2022**	heures payées 2020	heures payées 2021	**heures payées 2022**	agents 2020	agents 2021	**agents 2022**	heures payées 2020	heures payées 2021	**heures payées 2022**	heures payées 2020	heures payées 2021	**heures payées 2022**
7 au 20 février	4	3	**7**	174	118	**412**	5	8	**3**	258	371	**149**	432	489	**561**
11 au 24 avril		5	**5**		271	**260**		0	**5**		0	**197**	0	271	**457**
8 juillet au 31 août	5	4	**5**	421	245	**734**	10	17	**9**	1 422	2 595	**1 489**	1 843	2 840	**2223**
24 oct au 6 nov	5	5	**4**	234	342	**266**	9	4	**5**	485	127	**288**	719	469	**554**
TOTAUX	14	17	**21**	829	976	**1 672**	24	29	**22**	2 166	3 094	**2 123**	2 995	4 070	**3 795**

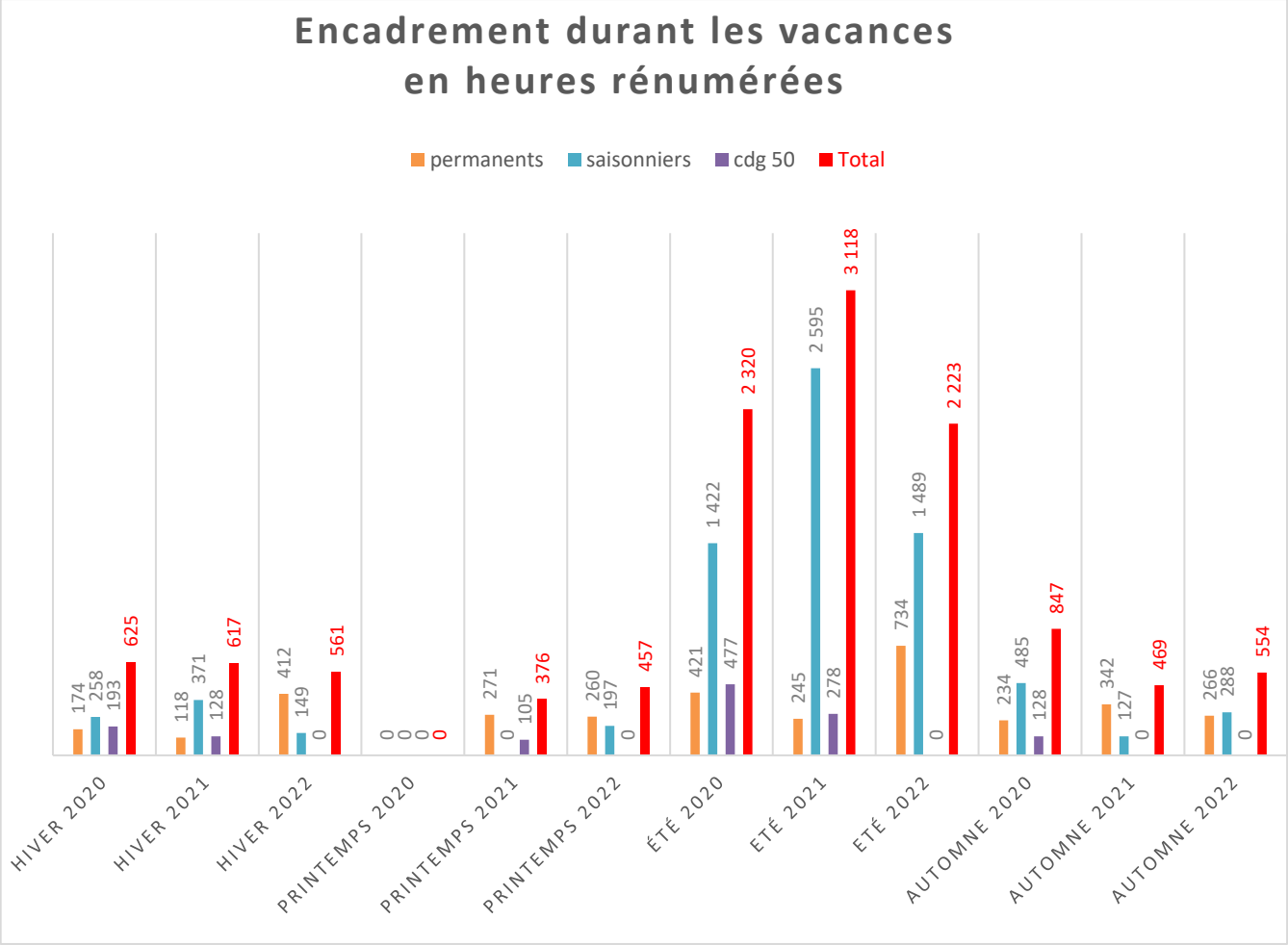

Les activités durant les vacances scolaires

Déroulement d'une journée type

8h00 : Ouverture du centre :

- L'accueil du matin se fait de 8 heures à 10 heures.
- Les familles se présentent auprès de l'animateur afin de faire enregistrer l'arrivée des enfants sur les tablettes.

10h00 : Fin de l'accueil échelonné :

- Activités en fonction du programme de chaque groupe

11h30 :

- Rangement des activités (avec les enfants)
- Retour au calme (histoires, relaxation, chants, musiques douces...)
- Passage aux sanitaires Organiser le « défilé » des enfants en petits groupes, il sera plus facile de les gérer (Organiser le passage aux sanitaires avec les autres groupes de la même structure pour éviter les « bouchons » …)

11 h 45 à 14h00 : Repas en plusieurs services + temps calme :

- Les enfants s'installent dans l'espace restauration, ils se placent comme ils le souhaitent tout groupe d'âge confondu en présence d'animateurs.

- Le temps calme est une réponse à un besoin biologique naturel. Il doit favoriser l'organisme dans l'assimilation de la nourriture et dans la reconstitution des forces utilisées dans la matinée.

14h00 : Accueil des enfants d'après midi

14h15 : Fermeture des portes
- Fin du temps calme. Rangement du matériel et de la salle
- Passage aux sanitaires
- Début des activités de l'après-midi en fonction du programme

16h00 :
- Goûter : les enfants ont la possibilité de prendre le goûter de façon échelonnée dès que l'animateur juge le moment opportun

17h00 :
- Bilan-échanges sur le déroulement de la journée
- Départ du car

17 h 30 :
- Temps d'accueil du soir : Activités d'accueil pour les enfants (à l'intérieur ou en extérieur) et accueil des parents (les informer des programmes à venir, du matériel à prévoir et du déroulement de la journée)

18h00 : **Fermeture du centre**

Cette journée type est à titre indicatif.
La durée des activités peut varier et s'adapter à celles-ci.

La vie quotidienne

Le temps d'accueil du matin

Ce temps est dédié à la mise en place d'ateliers variés (jeux, libres, dessin, jeux de société…).

Au vu de la configuration des locaux, ce temps prend sens chez les 3-5 ans par contre chez les 6-8 ans cela est plus difficile. L'aménagement de la salle ne s'y prête pas.

Pour les prochaines vacances, l'équipe exploitera les espaces disponibles en les aménageant en des espaces de jeux, d'activités variées.

Le temps du repas

Aménagement d'une partie du hall d'accueil pour le groupe des 3-5 ans afin d'offrir une meilleure qualité de prise de repas.

Les 6-ans déjeunent dans la cuisine quant aux ados ils déjeunent dans leur salle.

Le temps du repos /sieste :

Un temps calme est proposé aux enfants après le repas.

Chez les 3-5 ans : un moment de repos est proposé, les enfants sont dirigés vers le dortoir où nous travaillons pour rendre ce temps de sieste le plus agréable possible avec proposition d'une histoire racontée par l'animateur ou avec un support audio, relaxation, ou musique de détente. Après une heure de repos (ou une demi-heure pour les plus grands) les enfants peuvent commencer une activité afin de laisser le temps à ceux qui dorment, de se lever de façon échelonnée selon leur besoin de sommeil.

Pour les plus âgés : Le temps calme libre favorise une bonne digestion. Ce moment offre à l'enfant la possibilité de souffler par rapport à la vie en collectivité. L'enfant choisit entre plusieurs ateliers proposés par l'équipe d'animation.

Les ados demandent à reprendre les activités dès 13h30.

L'activité de l'après-midi :

Les programmations ont globalement été respectées. La fin de chaque semaine donne lieu à un moment de grands jeux. Le grand jeu fait appel à l'imaginaire des enfants et favorise la découverte. Il développe des notions de solidarité et d'esprit d'équipe. Il permet également de responsabiliser et de confronter l'enfant aux règles d'une manière ludique, de vivre le projet de la semaine sous forme ludique et symbolise l'aboutissement du projet d'animation de la semaine Le grand jeu reste un temps fort de la vie du centre de loisirs.

Gouter :

Les achats des gouters se font le lundi par le directeur, cela permet d'avoir des fruits frais.

Le ramassage bus :

Quelques retards pour la rotation du ramassage, cela est dû au sous-effectif de chauffeurs de la société de transport.

Toutefois, le prêt du mini bus par Peugeot a permis que les directeurs de centre fassent eux-mêmes la tournée du ramassage. Ainsi ce temps de trajet a été plus court que la tournée faite avec le prestataire. Les enfants arrivaient plus tôt sur le centre et partaient plus tard du centre. Cela ne perturbait pas le groupe et les enfants profitaient un peu plus de la journée au centre.

Les réunions du jeudi soir de 18h à 19h.

Chaque semaine animatrice et directrice se réunissent pour échanger sur la semaine passée, et envisager la semaine à venir.

Le dernier jeudi des vacances d'été, une évaluation individuelle demandée par le cotentin aurait dû avoir lieu pour un meilleur suivi des saisonniers. Cette évaluation n'a pas eu lieu. Le directeur n'a pas eu le temps de la faire.

Le temps de préparation

Il se déroule un mardi de 14h à 16h30 avant chaque période de vacances la semaine de 14h à 16h30, ce temps reste trop court pour présenter le thème du projet, expose une étude de cas, faire un rappel de la réglementation et établir la programmation des activités. Ce temps de réunion doublé permettrait à l'équipe de direction d'être en soutien avec les animateurs lors de la validation des programmes des différents groupes

La fréquentation des enfants (comparaison entre prévu et inscrit)

A la lecture des tableaux qui vont suivre, nous constatons une différence non négligeable entre les enfants inscrits et les présents. Compte tenu que les contrats des personnels sont faits au moment des inscriptions, cette différence engendre un surcoût dans la masse salariale.

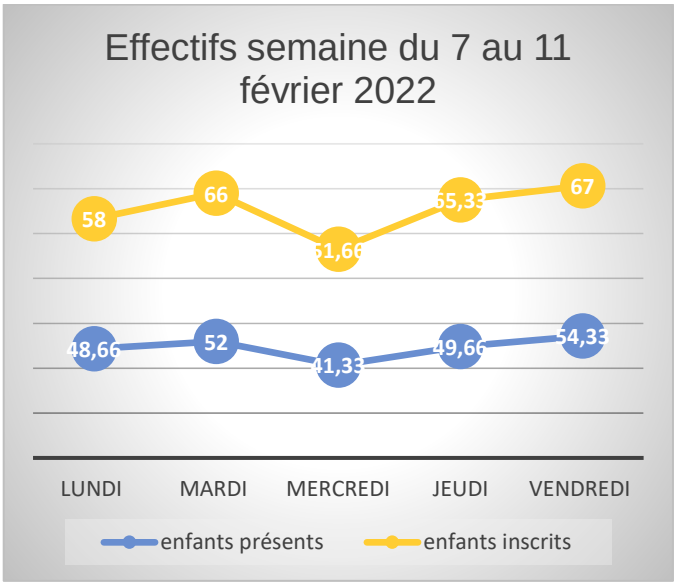

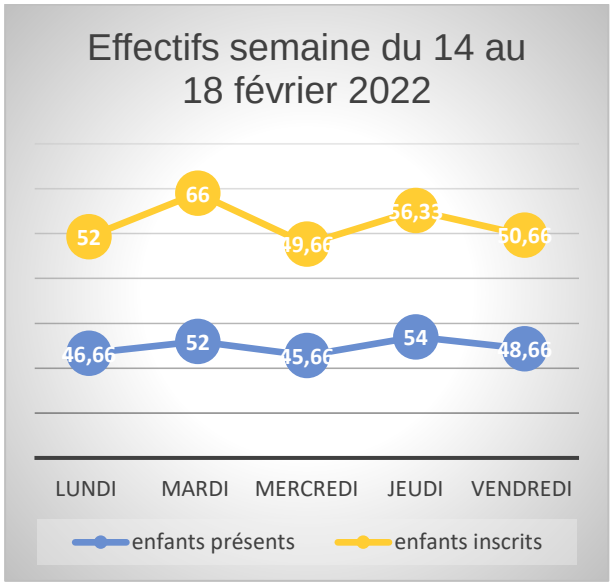

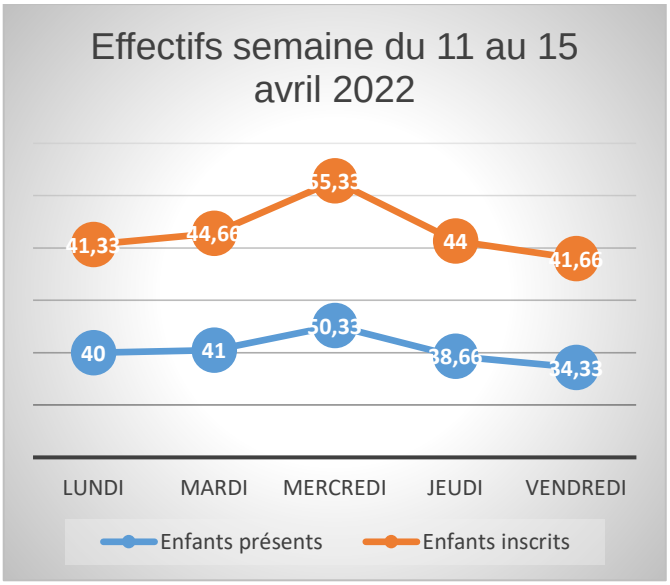
Effectifs semaine du 11 au 15 avril 2022
41,33
44,66
55,33
44
41,66
40
41
50,33
38,66
34,33
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
Enfants présents
Enfants inscrits

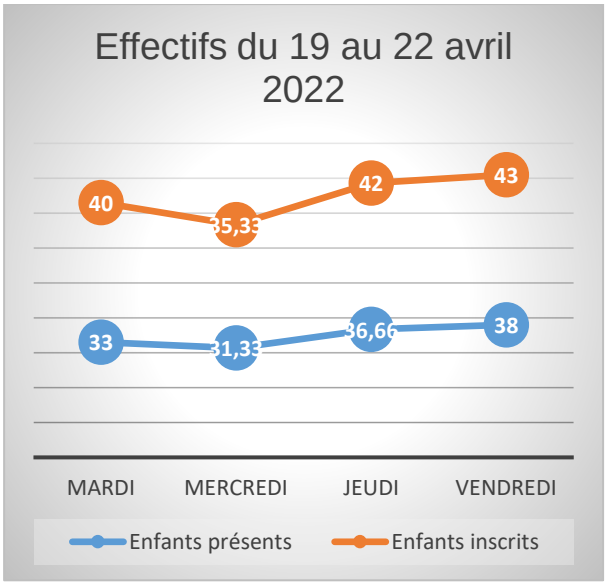
Effectifs du 19 au 22 avril 2022
40
35,33
42
43
33
31,33
36,66
38
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
Enfants présents
Enfants inscrits

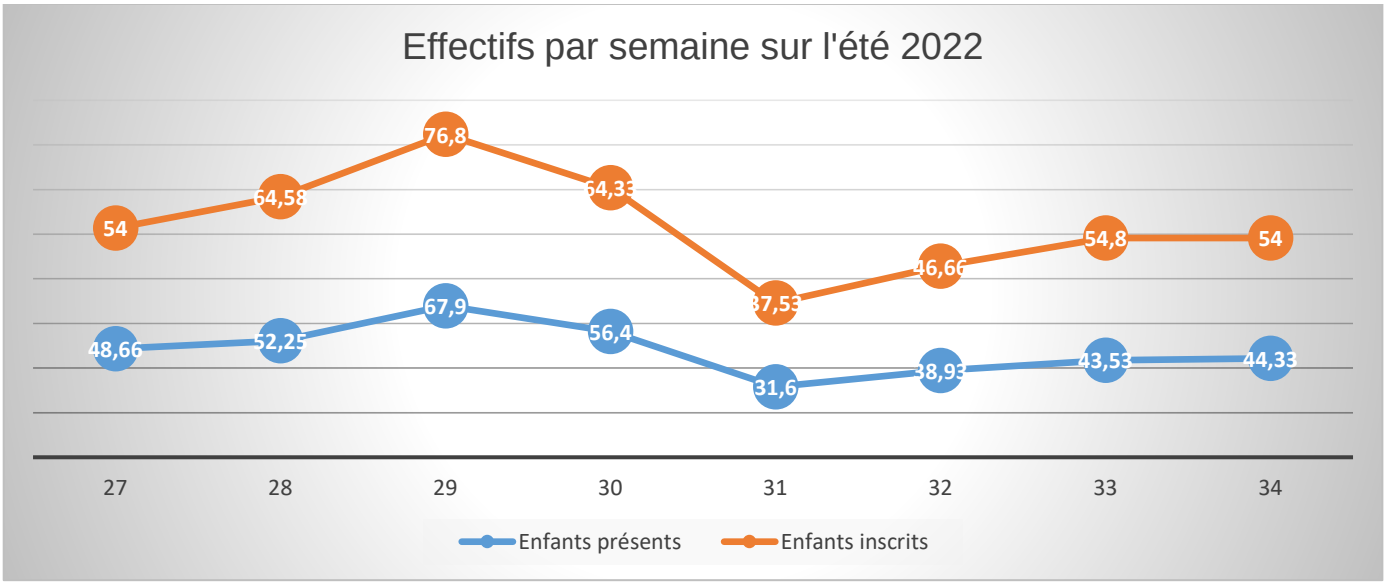
Effectifs par semaine sur l'été 2022
54
64,58
76,8
64,33
37,53
46,66
54,8
54
48,66
52,25
67,9
56,4
31,6
38,93
43,53
44,33
27
28
29
30
31
32
33
34
Enfants présents
Enfants inscrits

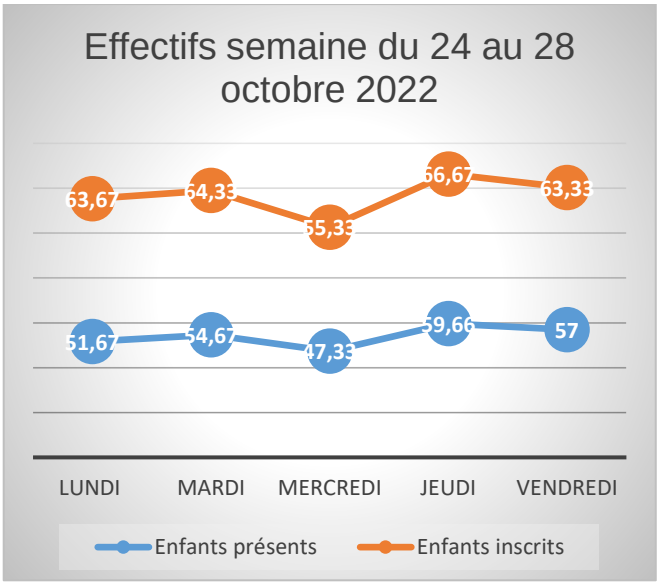

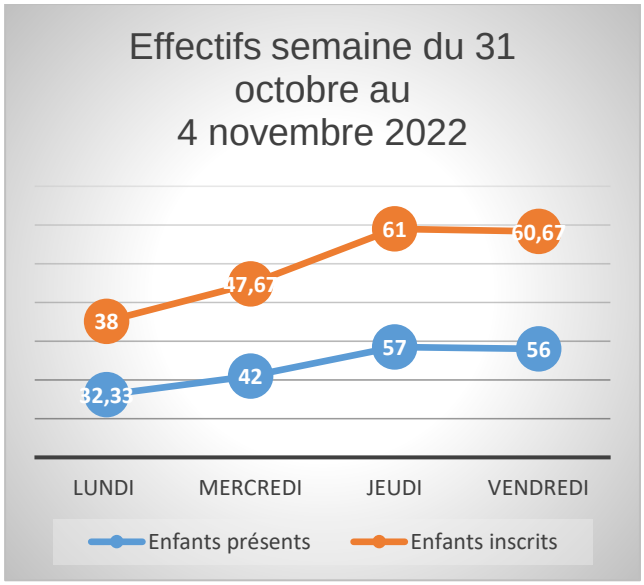

Les intervenants

Février 1 : intervenant pour l'association lego, tous les groupes ont pu participer à cette activité. L'équipe a aménagé la grande salle, les enfants ont pu échafauder leur construction et au moment de leur départ en famille, ces dernières ont pu découvrir les différentes constructions.

Durant cette journée, les plus grands ont pu manipuler les kapla et découvrir les stratagèmes pour pallier aux lois de l'apesanteur.

Avril : 1 intervenant pour la création de fresque sur le mur du préau coté ados. Cette initiative s'est déroulée sur 3 jours.

Eté : 4 intervenants

- Initiation au didgeridoo

-Initiation au sabre laser

Les sorties

Aquarium de Saint-Malo pour une sensibilisation au monde marin pour le groupe des maternels et des primaires

Bayeux aventure

Parc de Montaigu la Brissette

4 sorties plage prévues ; 3 réalisées, 1 annulée au vue du mauvais temps fin aout

Matinée à la piscine pour les plus jeunes, le taux encadrement piscine est de 1 animateur pour 5 enfants dans l'eau. Sur le temps du centre de loisirs le taux d'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants sur le groupe des moins de 6 ans. De ce fait le responsable s'est joint à l'encadrement.

Ce moment a été très apprécié des enfants

Spectacle interactif avec la troupe THEATRO, le centre de loisirs a invité quelques résidents de la maison de retraite à participer à cette représentation. Cependant le spectacle fut trop et ce qui a provoqué une prise de gouter rapide, le même constat pour le départ de la navette ramassage.

La baignade :

Bien sécurisée et bien encadrée. Le matériel baignade a été renouvelé (chariot et périmètre de sécurité). Cela a été apprécié par tous.

Il reste à travailler un répertoire de jeux aquatiques afin que les animateurs soient plus participatifs dans l'eau et / ou sur la plage.

Le départ de cette activité se fait en de fin de matinée.

Le thème : Voyage

Les objectifs généraux :

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et créative
Favoriser l'épanouissement personnel et aider l'enfant à construire sa propre personnalité, à avoir confiance en soi et à exprimer ses choix

Les objectifs opérationnels

Structurer la journée de l'enfant en lien avec les rythmes de vie
Favoriser l'échange entre différentes tranches d'âges et permettre des moments passerelles.
S'initier à une autre culture que la sienne.
Découvrir un nouveau pays avec ses caractéristiques géographiques et climatiques
Comprendre que les habitants des pays traversés ont d'autres uses et coutumes.

Les vacances d'hiver : La Chine

Les vacances de printemps : **la protection des océans**

Les vacances d'été : le voyage « **faire le tour du monde en 34 jours** »

Du 8 au 15 juillet : Europe
Du 18 au 29 juillet Afrique
Du 1er au 12 aout Amérique du Sud
Du 16 au 26 aout Océanie

A partir de septembre 2022 : Le thème : Contes et légendes

Les vacances d'automne : L**es Vikings**

L'équipe d'animation a adhéré à cette thématique permettant d'appréhender les contes et légendes d'ici mais également ceux d'autres pays. La lecture animée ainsi que la création d'histoires n'auront plus de secret pour les plus jeunes. Cette thématique proposée sur l'année 2022-2023 joue sur la créativité et l'imagination de chacun. L'équipe d'animation aura à cœur de stimuler au maximum les enfants afin de créer des histoires innovantes, magiques et irréelles.

Les objectifs généraux
- Apprendre tout en s'amusant,
- Développer la curiosité et l'envie des enfants,
- Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe, tout en respectant la personnalité de celui-ci,
- Développer la créativité de l'enfant au travers de différents supports et matériaux,

Les objectifs opérationnels
- faire vivre des temps d'aventure, de mystère, de quête, ...
- favoriser les activités d'expression «spontanées»

Le mini séjour

Le mini camp est un temps divertissant ou les enfants trouveront tous les facteurs susceptibles de participer à leur éducation à travers les jeux, les activités sportives, et la vie en collectivité.
Les enfants doivent s'y sentir en vacances, et développer des capacités à gérer leur temps, à se prendre en charge, à surpasser ses aptitudes physiques, à vivre en groupe (apprentissage de la citoyenneté), et acquérir son autonomie.

Ce projet pédagogique vise à l'épanouissement de l'enfant.

Les Objectifs Pédagogiques

Rendre les enfants acteurs de leurs vacances
Présenter les plannings aux enfants en début de semaine
Faire développer aux enfants leur prise d'initiative et leur responsabilité
Faire développer aux enfants leur autonomie
Mise en place de temps d'activités décidées et encadrées par les enfants
Etablir un bilan ludique avec les enfants régulièrement

Apprendre le vivre ensemble
Définition et discussion des règles de vie collective
Fabrication et affichage des règles de vie, des menus, des plannings…
Faire participer les enfants à la vie quotidienne : Mise en place, débarrassage et nettoyage de la table, vaisselle, balayage des tentes…

Apprendre le respect de l'autre : le sommeil, les affaires, les différences physiques, sportives, culturelles, religieuses…

Favoriser la découverte sportive
Faire découvrir le sport par des jeux
Mettre en valeur les enfants
Organiser de grands jeux sportifs

La Journée Type

7h30 – 8h30	Lever échelonné /Petit Déjeuner
8h30 – 9h30	Brossage de dents + Habillage
9h30 – 12h00	Activités
12h00 –13h30	Déjeuner + Nettoyage
13h30 –14h00	Temps Calme
14h30 –16h30	Activités
16h30 –17h00	Gouter
17h00 –19h00	Douche
19h00 –21h00	Dîner + Nettoyage
21h00 –22h00	Veillée

Les objectifs visés, une nuit loin de la maison, dormir sous tente et préparation des repas.
Pas de nuit sous tentes pour les 3-5 ans car seuls deux enfants étaient inscrits.

	points positifs	points négatifs
effectifs 9-16	21 jeunes du 1er au 5 aout avec 2 animatrices et un directeur	
activités programmées	variées et adaptées à la tranche d'âge les jeunes étaient répartis en deux groupes. Kayak, escalade, VTT, archery tag	
activités vie quotidienne	découverte de l'environnement, ballade, jeux divers, sport sur site, veillée.	temps passé aux "corvées" vaisselle (en moyenne 1h30 par repas)
		Participation des enfants plus âgés sur la veillée le temps que le directeur emmenait un jeune à l'hôpital de Saint Lô (pas de médecin disponible sur condé sur vire) pour une otite.
prestataires	base de loisirs spacieuse. Aucun autre groupe présent. Personnels agréables et très disponibles	
logistique	installation du camp en moins d'une journée avec la participation des jeunes	
	courses faites le matin pour la journée, ce qui a permis le "gaspillage" des aliments. Ajustement quotidien des besoins en alimentation	
	Démontage du marabout le jeudi soir pour éviter un temps de séchage trop long le vendredi matin.	
effectifs 6- 8	12 enfants du 3 au 5 aout avec un animateur et le directeur en alternance avec les ados.	
activités programmées	activités variées. Un seul groupe. Canoé, tir à l'arc, escalade	
activités vie quotidienne	jeux extérieurs sur la grande plaine. Veillée avec le groupe des ados appréciée par les plus jeunes. (soirée feu de camp et barbecue)	temps préparation des repas avec le groupe d'enfants difficile à gérer après des activités programmées en fin de matinée. Aide du directeur
prestataires	gite: logement en dur tout équipé. Cuisine professionnelle équipée d'un lave-vaisselle	intervention d'une société sur le gîte pour contrôle équipement incendie (vérification alarme et remplacement de blocs de secours) le deuxième jour de présence du groupe
logistique	**arrivée du groupe le mercredi**	
	courses faites le matin pour la journée, ce qui a permis le "gaspillage" des aliments. Ajustement quotidien des besoins en alimentation.	
	Possibilité d'aider à la préparation des repas par le directeur lorsque les enfants sont en activité	

Perspectives pour un mini séjour en 2023

Le logement en "dur" pour les primaires a permis une installation rapide et a favorisé la mise en place d'activités rapidement. Le logement sous tentes pour les groupes des ados plait beaucoup aux jeunes. Les tentes fresh & black achetées les années précédentes sont spacieuses et efficaces (surtout sur cette année de fortes chaleurs). Il est important que les groupes soient séparés afin de préserver le rythme de vie et les programmes par tranches d'âges.

Les accidents :

Nous avons eu principalement de la bobologie. Un accident ; une chute d'une enfant avec lunettes rayées.

Les moyens matériels

La structure :
Moderne, bien équipée, fonctionnelle et agréable à utiliser. Les enfants disposent d'un large choix de jeux. La cuisine est bien équipée et donne des possibilités d'activités culinaires.

Le matériel :

Lors de la réunion de préparation, les animateurs établissent leur programmation et listent en parallèle le matériel dont ils ont besoin. Le matériel est commandé en amont et mis à disposition de l'animateur

La salle des 6-8 ans reste exiguë pour un effectif de 30 enfants

La salle restauration trop petite, la surface existante ne permet pas de rassembler tous les enfants dans l'espace restauration, ce qui oblige :

- D'utiliser une autre pièce de l'espace socioculturel qui n'est pas adapté et qui nécessite beaucoup de déménagements,
- D'organiser trois services qui vont désorganiser le déroulement de la journée et des activités.

Les jeux de société,

Très abimés, il existe très peu de fournisseur de jeux de société pour les collectivités (jeux résistants), cependant une réflexion est engagée par l'équipe sur la mise à disposition de tous les jeux de société. Quelques jeux de société sont restés à disposition des enfants, les autres seront utilisés soit en présence d'animateurs, soit introduit sur d'autres périodes de l'année. Ainsi, les enfants pourront découvrir d'autres jeux tout au long de l'année et les utiliser à bon escient.

Les coins jeux sont des espaces où l'enfant est « libre » : c'est lui qui décide quels jeux de rôle et quelles situations il va mettre en place. Il peut reproduire des scènes vécues à la maison, inventer des histoires, développer un scénario ou des relations imaginaires, etc. Mais les enfants y apprennent également à partager le matériel, à coopérer à plusieurs, à « vivre ensemble » : ils sont amenés à observer les autres

agir, à les écouter, à tenir compte de leurs comportements, à agir harmonieusement « avec » eux et à les respecter. Afin de favoriser ces espaces, l'équipe a évalué les besoins et ce dispositif a été réalisé avec l'investissement 2022.

Matériel sportif conséquent et un complexe sportif bien équipé donne une réelle possibilité d'activités et ou de jeux pré-sportifs

La réunion pédagogique de JUIN réunit l'ensemble des animateurs du service jeunesse et les saisonniers de l'été. Cette année l'équipe divisée en 3 groupes a visité le centre et ses infrastructures. Lors de la visite, les trois directeurs ont fait découvrir tous les locaux en insistant sur leur utilité et sur le rangement. A la fin de l'été, l'équipe de direction a observé qu'il y avait eu une meilleure utilisation du matériel et un meilleur rangement. En conséquence, il y a eu moins de gâchis.

Petit matériel fongible

Tels que feutres, crayons sont à disposition des enfants. Dans chaque salle, il y a du petit matériel de base permettant aux enfants de réaliser une activité manuelle libre sans l'animateur.

Mise en place du marabout pour les 6-8 ans comme l'été dernier. Cet espace extérieur mais protégé permet de profiter d'une extension de salle soit pour le temps de restauration, soit pour les activités cela donne la possibilité de dédoubler les effectifs.

2 ACCUEIL COLLECTIF DE MINIEURS DURANT LES MERCREDIS

. Fréquentation des enfants les mercredis

PERIODE	Nb mercredi			Présence Moins de 6 ans			Présence + 6 ans			Moyenne d'enfants par mercredi			Nombre d'enfants différents présents		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Janvier à mars	6	7	5	58	97	73	116	152	110	29	35	36	72	74	80
	2	7	7	31	79	111	65	112	169	8	27	40	73	75	85
Avril à juillet	2	8	11	14	164	155	31	207	411	5	46	51	19	74	93
Septembre à décembre	7	7	7	83	106	93	135	204	192	31	44	40	64	115	86
	6	6	6	100	100	81	145	193	174	40	48	42	62	113	85
TOTAUX	**23**	**35**	**36**	**286**	**546**	**513**	**492**	**868**	**1056**						

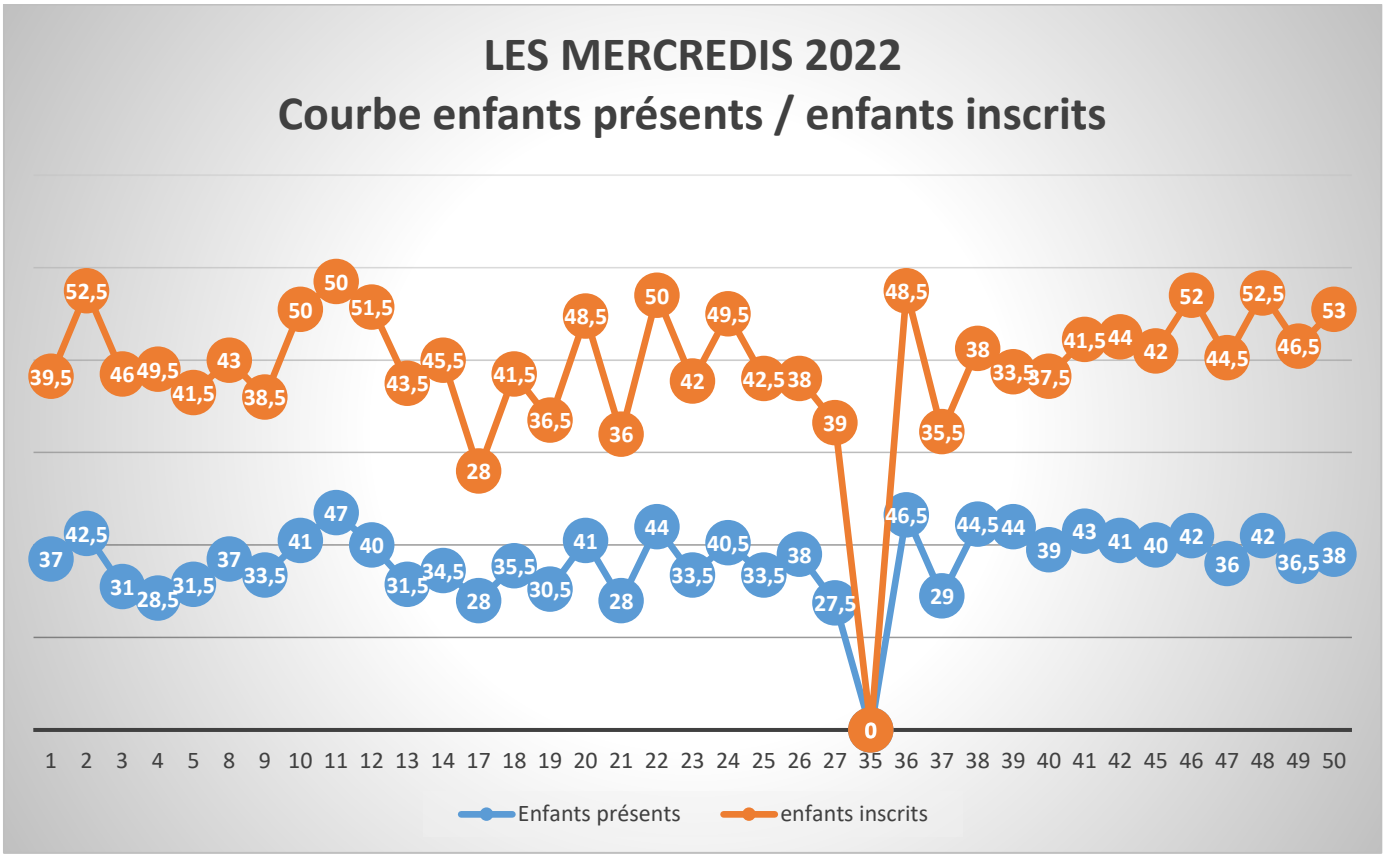

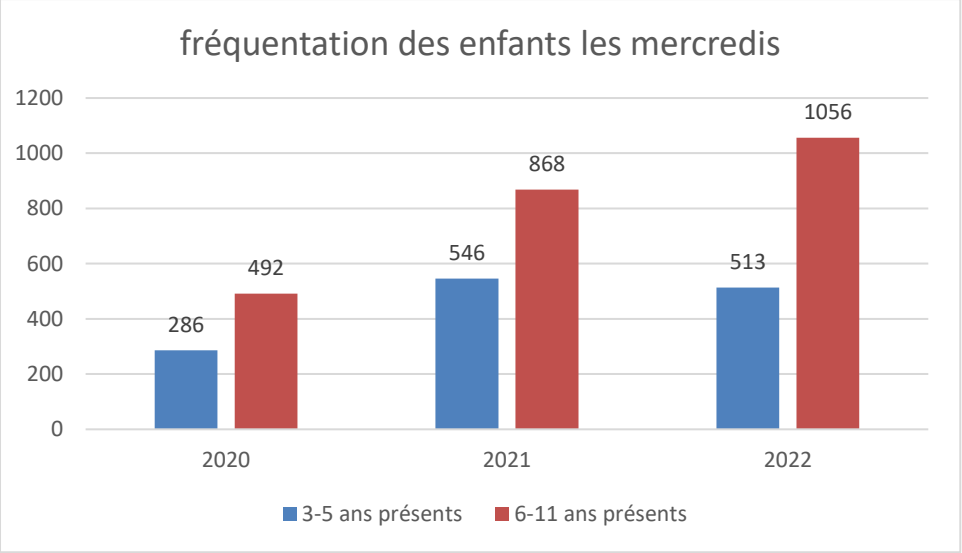

Encadrement

Un directeur : Monsieur Jérôme HERVE

Semaine	**Permanent**						**Contractuels/Saisonniers**					
	Agents			*Heures payées*			*Agents*			*Heures payées*		
	2020	2021	**2022**	*2020*	2021	**2022**	*2020*	2021	**2022**	*2020*	2021	**2022**
Janvier à mars	*4*	**4**	5	463	372	*565*	*1*	3	2	22	41	*55*
Avril à juillet	*4*	**3**	5	555	342	*603*	*1*	4	1	0	52	*40*
Septembre à décembre	*4*	**5**	4	672	680	*599*	*1*	2	2	0	59	*158*
TOTAUX				1 692	1 395	*1 767*				22	152	*253*

L’écart constaté entre 2021 et 2022 concerne essentiellement des arrêts maladie

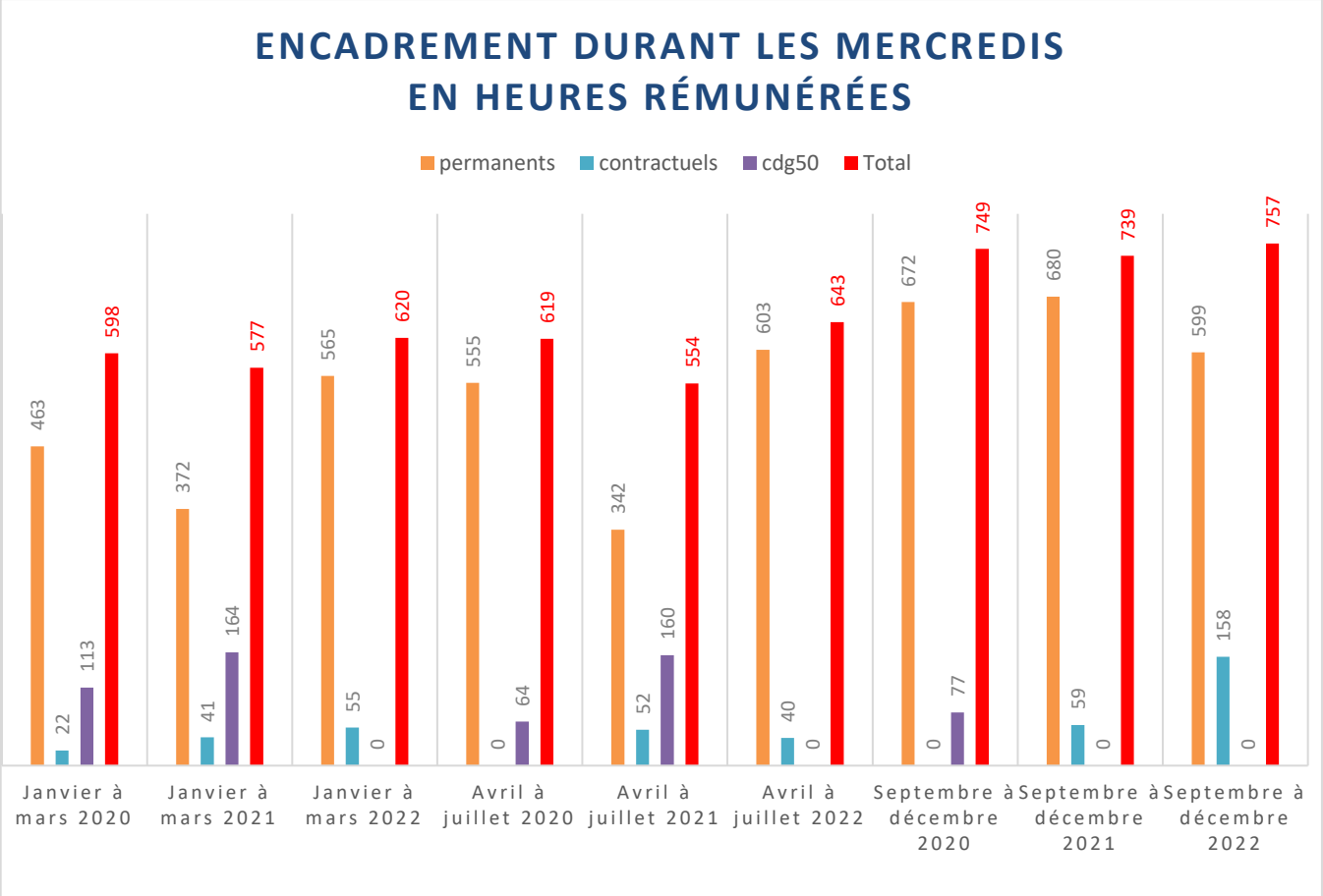

LES THEMES

Période 2 (de janvier à avril 2022) : les éléments (le vent, le feu)

Fabrication de jeux en lien avec le vent, (ex : souffler dans une paille pour faire avancer une balle sur un parcours…)

Fabrication d'une maquette de moulin à vent pour les primaires : chaque enfant est reparti avec sa production.

Sortie au moulin de Fierville (moulin à vent) le mercredi 16 mars pour les groupes de maternels et primaires.

Au programme : visite du moulin, atelier mouture (maternels et primaires), atelier engrenage moulinet (primaires), atelier girouette (maternels) et parcours d'osier dans le jardin

Cette journée a été pour les enfants, une découverte totale notamment sur les différents ateliers proposés et bien construits par le prestataire. Les enfants ont été très impliqués sur les différents ateliers.

Réalisation de tête de dragons pour rapporter à la maison pour les maternels :

Dragon en cours de réalisation

Dragon terminé (en soufflant derrière la tête, le dragon crache le feu)

Période 3 (d'avril à juillet 2022) : les éléments (terre, eau)

Plantation de fraisiers au centre dans des jardinières par les maternels, ce qui a permis au cours de l'été de récolter quelques fraises qui ont été mangés par le groupe des maternels lors de gouters.

Et plantation de fleurs (Ixias) en pot que les enfants ont ramené à la maison pour offrir à la fête des parents.

Réalisation d'une maquette sur les déchets en milieu maritime pour exposer à la cité de la mer.
Maquette réalisée avec des objets de récupération : fil, déchets plastiques, boites à œufs…

Sortie cité de la mer le mercredi 8 juin pour les 20 ans et tenue d'un stand pour le groupe des primaires (6-11 ans).
Un grand jeu était organisé par la cité de la mer regroupant de nombreuses structures ayant travaillé sur le projet. Les enfants étaient en autonomie dans la grande salle de la cité de la mer pour réaliser différents ateliers au choix. Pour clôturer cet après-midi, les enfants se sont vu remettre un goûter offert par la cité de la mer.
Ce rendez-vous a plu aux enfants qui ont pu partager et découvrir les productions des différentes structures.

Sortie moulin de Marie Ravenel le mercredi 1er juin pour le groupe des maternels (3-5 ans) : visite du moulin à eau et atelier pain.

Les enfants ont réalisé leur pain qu'ils ont pu ramener chez eux avec l'animatrice du moulin (Céline).

Période 1 (de septembre à décembre 2022) : l'espace et la féérie de noël

L'espace :
Une fresque a été réalisée avec le groupe des plus de 6 ans de septembre aux vacances d'automne

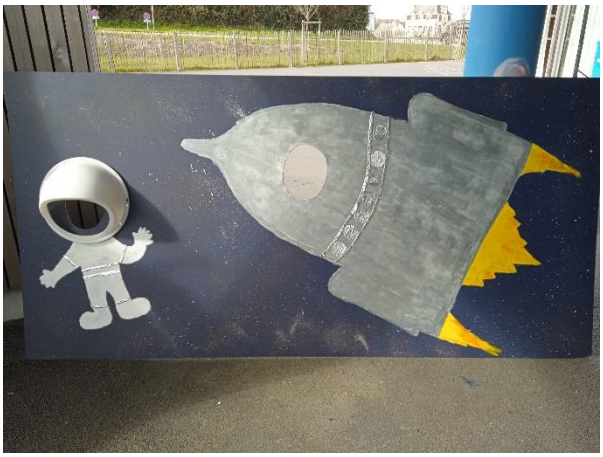

Pour les moins de 6 ans, une maquette du système solaire

Spectacle avec la comédienne TATA CLOWNETTE le mercredi 16 novembre après midi. Au total, une cinquantaine d'enfants ont pu profiter de cet après-midi.

Féérie de Noël :

Fabrication de cartes de noël pour les moins de 6 ans, aménagement et décoration du centre

Eté 2022 grand jeu

automne 2022 structure gonflable dans gymnase

02 novembre 2022 accueil des résidents maison de retraite pour spectacle « le music'hall des anim'all » salle espace socioculturel suivi d'un goûter

Automne 2022 : Les vikings (déco du hall de l'espace socioculturel)

3 REPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE

. Répartition des enfants par commune

COMMUNES	Février	Avril	Juillet/août	Octobre	Mercredis
BRILLEVAST	0	0	4	3	2
CANTELOUP	2	1	5	1	4
CARNEVILLE	6	4	8	6	6
CLITOURPS	4	4	9	5	5
FERMANVILLE	10	15	24	9	19
GATTEVILLE-LE-PHARE	0	0	1	0	1
GONNEVILLE-LE THEIL	14	13	31	22	31
LE VAST	0	0	0	0	2
MAUPERTUS	2	0	0	2	0
SPE	24	28	46	26	30
THEVILLE	6	6	18	13	9
TOCQUEVILLE	1	1	3	0	2
VAROUVILLE	2	1	5	3	4
VICQ / MER	22	14	23	24	25
HORS CANTON	13	14	15	14	32
TOTAL	106	101	192	128	172

4 GARDERIES PERISCOLAIRES

. Horaires d'ouverture, contact et personnel à la rentrée 2022

GARDERIE FERMANVILLE		
Téléphone	**Horaires d'ouverture**	**Agents**
06 23 85 17 19	7h00 / 8h45 16h15 / 18h30	Annick LETERRIER Pétra KHAM PRAZAKOVA
GARDERIE LE THEIL		
Téléphone	**Horaires d'ouverture**	**Agents**
07 86 25 66 95	7h00 / 9h15 16h45 / 18h30	Brunhilda ANDERSSON (matin) Justine FOSSEY Léa LEGENCRE (soir)
GARDERIE GONNEVILLE		
Téléphone	**Horaires d'ouverture**	**Agents**
02 33 20 55 43	7h00 / 9h00 16h30 / 18h30	Sophie RENOUF Mathilde KERSUZAN LAMARRE
GARDERIE SAINT-PIERRE-EGLISE PRIMAIRE ET MATERNELLE		
Téléphone	**Horaires d'ouverture**	**Agents**
06 33 34 06 80	7h00 / 8h30 16h30 / 18h30 16h20 / 18h30 (maternelle)	Valérie BONAVENTURE Rachel PICOT Ludivine OZOUF

Fréquentation des enfants en garderies périscolaires

ANNEE	Saint-Pierre-Eglise			Gonneville Le Theil						Fermanville		
	Primaire et Maternelle			Primaire et maternelle Le Theil			Primaire et Maternelle Gonneville			Primaire et Maternelle		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Nombre d'heures de présence – 6 ans	4364	4762	4750	2794	2747	3488	3064	2963	1344	2541	2921	3650
Nombre d'heures de présence + 6 ans	5144	6954	7098	4820	5583	5645	5439	4580	3568	7690	7253	6993
Nombre d'enfants différents	82	86	110	47	36	47	54	31	35	62	55	80

. Répartition des enfants par commune (rentrée scolaire 2022)

Nom de la commune	Garderies Saint-Pierre-Eglise		Garderies Gonneville-Le Theil		Garderie Fermanville
	Maternelle	Primaire	Le Theil	Gonneville	
BRILLEVAST	2	3			
CANTELOUP	1	1			
CARNEVILLE	2	1		2	2
CLITOURPS	5	8			
VICQ-SUR-MER	12	12			17
FERMANVILLE		1			49
GATTEVILLE-LE-PHARE					2
GONNEVILLE-LE THEIL		1	35	30	1
MAUPERTUS-SUR-MER				1	1
SAINT-PIERRE-EGLISE	20	23		1	4
THEVILLE	3	5	1		
TOCQUEVILLE	1	2			
VAROUVILLE	1	3			3
VAST	1	1			
HORS CANTON		1	11	1	1
TOTAL	48	61	47	35	80

Point des garderies

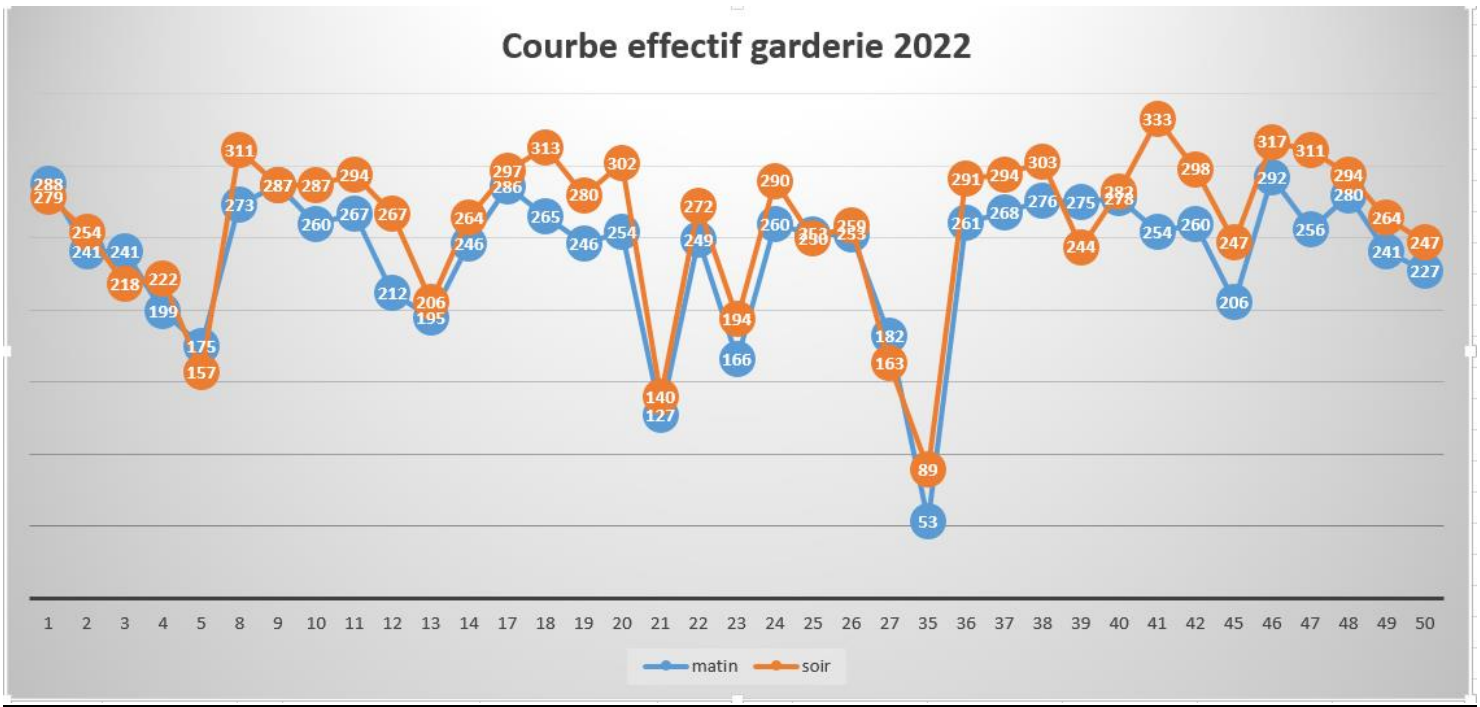

La courbe démontre que la fréquentation reste importante le soir, les deux points d'accueil les plus forts sont Fermanville suivi de près par Saint-Pierre-Eglise.

"Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. » Pauline Kergomard (1838-1925) est une conférencière, autrice et inspectrice générale des écoles maternelles, dont elle est la fondatrice en France.

Le jeu libre est intégré dans l'organisation spatiale et temporelle des temps périscolaires. Les jeux spontanés des enfants évoluent avec l'âge et les "coins" reflètent et soutiennent leur progression. Cependant l'absence du regard de l'animateur sur l'enfant qui joue, l'absence de modification, d'enrichissement des installations matérielles, des types de jeux offerts, le peu d'attention portée à la qualité et au bon état des objets, entraîneraient l'appauvrissement des conduites ludiques et pédagogiques,. De ce fait les animatrices ont un travail de valorisation de ces coins jeux à mener, et à réhabiliter les pratiques ludiques.

Ainsi, même si l'aménagement de l'espace peut parfois passer en second plan, une attention particulière portée à l'emplacement de chacun des objets de jeu peut avoir un impact positif sur le développement global des enfants. L'aménagement par coins d'activités est une façon de structurer l'espace de jeu en aires distinctes et ainsi mettre à la disposition des enfants un éventail de possibilités qui enrichit leurs périodes de jeu et multiplie leurs apprentissages.

Les coins jeux

Enjeux : Ils favorisent l'autonomie des enfants et leur permettent d'agir dans des situations de construction, d'essais, toujours choisies dans la zone de développement de l'enfant afin de leur faire éprouver les plaisirs de la réussite.

- la fréquentation est libre à l'initiative de l'enfant,

- l'enfant est le plus souvent décideur de l'activité qui s'y déroule, sans obligation de production,

- l’adulte est habituellement en dehors, il observe.

Typologie des coins jeux : jeux symboliques (déguisement, cuisine, poupées, voitures épicerie..), jeux de construction, de manipulation, de bricolage. Ces coins ont été renforcés par l’investissement de 2022.

Les espaces d’activités :

- ils utilisent le mobilier habituel (tables, chaises,)

- la fréquentation est proposée par l’animateur qui organise les groupes d’enfants et prévoit leur rotation, le cas échéant,

- l’animateur met en place des situations pédagogiques.

5 RELAIS PETITE ENFANCE RPE

Les missions :

S'agissant des familles :

> Les informer sur l'offre d'accueil existante sur le territoire
> Faciliter la mise en relation avec les assistants maternels
> Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

S'agissant des professionnels :

> Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
> Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
> Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
> Accompagner le parcours de formation des professionnels
> Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et promouvoir le métier d'assistant maternel

En plus de leurs missions principales,

Les Rpe peuvent s'engager dans des missions renforcées :

> La mission de guichet unique d'information afin de faciliter les démarches des parents et la coordination des acteurs sur le territoire
> La mission d'analyse de la pratique afin de contribuer à l'amélioration continue de l'accueil par les assistants maternels ;

> La mission de promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel afin de lutter spécifiquement contre la sous activité subie et le manque d'attractivité du métier.

MISSION 1: le Relais Petite enfance a une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

1) L'offre d'accueil des professionnels (le)s de la petite enfance sur le territoire de Saint-Pierre-Eglise

Commune	Nb de professionnel(le)s agréés	Nb de professionnel(le)s en activités	Nombre Total de Place(s)
BRILLEVAST	5	4	15 dont (10 places à la journée et 5 places périscolaires)
CARNEVILLE	2	1	8 dont (5 places journées et 3 périscolaires)
CLITOURPS	3	2	9 dont (6 places journées et 3 périscolaires)
VICQ SUR MER	9+1	8+1	
COSQUEVILLE	7	6	21 dont (16 places journées et 4 périscolaires)
NEVILLE SUR MER	2 + 1 garde d'enfant à domicile	2 + 1 garde d'enfant à domicile	7 (dont 5 places journée et 2 périscolaires)
FERMANVILLE	5	3	19 dont (13 places journées et 6 périscolaires)
Gonneville-Letheil	9	9	
GONNEVILLE	4	4	11 dont (10 places journées et 1 périscolaires)
LE THEIL	5	5	19 dont (16 places journée et 3 périscolaires)
LE VAST	2	1	6 (6 places journée)
ST PIERRE EGLISE	18	16	59 dont (45 places journée et 14 périscolaires)
THEVILLE	1	1	4 (dont 3 places journée et 1 place périscolaire)
TOCQUEVILLE	2	1	8 (dont 7 places journée et 1 place périscolaire)
Nbr total de place(s) par type d'agrément			Capacité d'accueil journée Temps complet (0 / 18 ans) : 98 place(s) Temps complet (1 / 18 ans) : 11place(s) Temps complet (18 mois/18 ans) : 9 place(s) Temps complet (2 / 18 ans) : 21 place(s) Temps complet (3-18 ans) : 3 place(s)

			Capacité d'accueil Périscolaire Périscolaire (2 / 18 ans) : 1 place(s) Périscolaire (3 / 18 ans) : 28 place(s) Périscolaire (4 / 18 ans) : 9 place(s) Périscolaire (5 / 18 ans) : 1 place(s) Périscolaire (7 / 18 ans) : 1 place(s) Mercredi et vacances 3-18 ans : 3 place(s) Mercredi et vacances 4-18 ans : 1 place(s)
Les communes de Maupertus sur Mer , Gatteville Le Phare, Canteloup et Varouville n'ont pas d'assistants maternels	56 AM agrées + 1 Garde à domicile	46 AM en activité + 1 Garde à domicile	Capacité d'accueil journée : 142 Capacité d'accueil Périscolaire : 44 Places 186 places en 2022 (221 en 2021 ; 232 en 2020)

2) Tableau des mouvements des professionnel(le)s de la petite enfance

Arrivée d'assistant(e)s maternel(le)s : 0 Départ d'assistant(e)s maternel(le)s: 9

Arrivée de garde d'enfants à domicile : 0 Départ de garde d'enfants à domicile : 0

a) Motifs des départs :

Motifs	Nombre
Déménagement	1
Retrait agrément	0
Retraite	2
Pas de renouvellement d'agrément	4
Autres motifs	2
TOTAL	9

b) Assistant(e)s maternel(le)s agréés mais n'accueillent pas **:**

ASSISTANTES MATERNELLES SANS ENFANTS / MOTIFS	NOMBRE	PLACES D'ACCUEIL INDISPONIBLES (au 31/12/2022) Journées / Périscolaires
EN CONGE MATERNITE OU PARENTAL	0	/
ONT UN AUTRE TRAVAIL (mais toujours agréées)	5	13 / 7
NE DESIRENT PLUS ACCUEILLIR	2	3 / 0
EN ARRET MALADIE	1	3 / 0
En RETRAITE (mais toujours agréés)	2	3 / 3
TOTAL	**10**	**22/10**

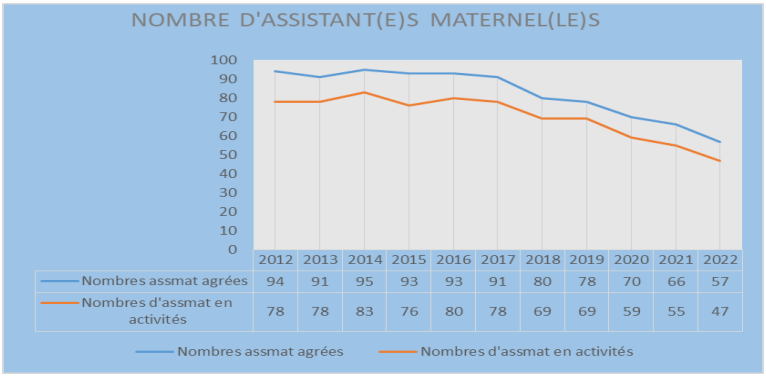

Effets observés

Cette année, 9 départs d'assistantes maternelles dont 4 pour un non renouvellement d'agrément. Une seule candidate reçue pour connaitre le métier d'assistant maternel suite à une reconversion professionnelle. Sa formation va commencer en janvier 2023.

On peut remarquer une accélération de la diminution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire depuis 2019 soit en 4 ans, 21 professionnels en moins, c'est également une diminution nationale.

3) Evolution des naissances sur le territoire de Saint-Pierre-Eglise:

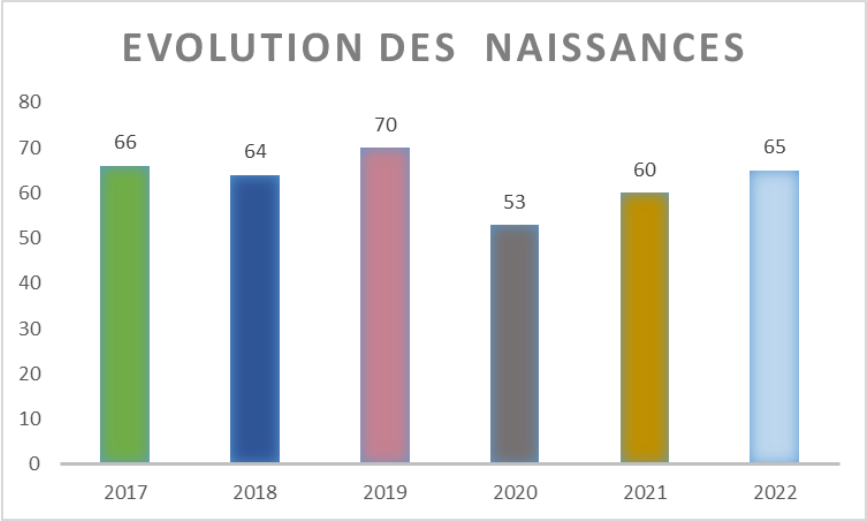

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BRILLEVAST	4	6	6	0	0	3
CANTELOUP	1	2	0	2	1	4
CARNEVILLE	1	1	3	2	3	1
CLITOURPS	1	2	1	4	2	1
FERMANVILLE	8	6	10	7	9	7
GATTEVILLE	1	2	4	1	3	3
GONNEVILLE-Letheil	16	15	16	9	14	9
LE VAST	3	3	2	1	5	4
MAUPERTUS	3	0	1	1	1	3
ST PIERRE EGLISE	17	12	11	11	13	12
THEVILLE	2	2	5	3	2	4
TOCQUEVILLE	3	2	2	3	0	2
VAROUVILLE	3	2	4	1	3	2
Vicq sur mer	3	9	5	8	4	10
total	66	64	70	53	60	65

4) Evolution des demandes pour une recherche d'un mode d'accueil

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BRILLEVAST	1	0	1	1	0	0	2	3	4	0	1
CANTELOUP	1	0	2	1	0	1	0	0	1	1	1
CARNEVILLE	0	3	1	1	1	0	2	0	0	1	0
CLITOURPS	1	1	1	3	2	0	1	1	1	2	0
FERMANVILLE	4	0	4	3	3	4	2	5	2	7	4
GATTEVILLE Le PHARE	1	1	2	0	0	0	1	1	0	1	1
GONNEVILLE-LETHEIL	2	6	7	5	11	10	11	9	4	5	6
LE VAST	2	1	0	0	0	1	2	1	1	6	4
MAUPERTUS	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
ST PIERRE EGLISE	8	10	8	6	7	9	7	7	3	7	8
THEVILLE	2	2	1	2	4	0	1	1	1	2	1
TOCQUEVILLE	3	1	2	0	1	0	0	0	0	3	0
VICQ SUR MER	10	10	2	5	3	0	5	5	2	3	3
VAROUVILLE	0	0	1	1	2	1	1	0	2	1	1
HORS CANTON	5	5	6	3	0	5	2	2	1	4	3
MAIL commune inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
total	41	40	38	31	35	31	37	35	22	46	34

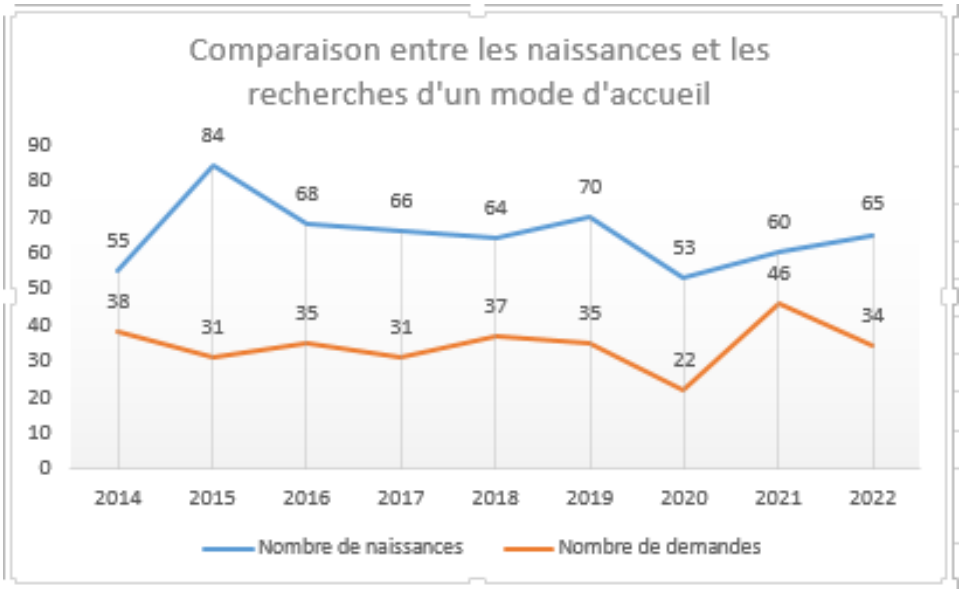

Effets observés :

En 2022 pour 65 naissances, 34 familles sont passées par le Relais Petite enfance pour rechercher un mode d'accueil. Dont 4 demandes faites sur le site mon enfant.fr (communes de Fermanville, Gonneville-Letheil, Saint Pierre Eglise, Vicq sur mer)

Sur les 34 familles:

- 13 contrats ont été conclus avec des assistantes maternelles du territoire
- 3 sont encore en recherche pour 2023
- 4 ont trouvé en dehors du territoire
- 4 ont trouvé une autre solution (garderies périscolaires/ grands-parents et pour une famille scolarisation de l'enfant à l'école privé sur Barfleur et 2 mamans se sont mises en congé parentale suite à une recherche non aboutie
- 1 famille n'a pas trouvé.
- 9 sans nouvelles malgré une relance par mail et téléphone

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

1) Evolutions des contacts :

Statistique : Actions réalisées sur la période du 01-01-2022 au 31-12-2022

Motifs	Asmat	Parents	Partenaires	Contact Ext	Autres	Total Accueil Physique	Asmat	Parents	Partenaires	Contact Ext	Autres	Total Accueil Télephonique	Total de contact
REGLEMENTATION	2	5				7	16	22	2			40	47
RECHERCHE AM		2				2		8		1		9	11
Animation							62					62	62
AUTRE	2	7	1	1		11	21	22	6	5		54	65
MAILS							101	112	35	4		252	252
Suivi Offre - Demande		1				1		13				13	14
INFO PROFESSION		1				1			2			2	3
AVENANT	2	5				7						0	7
CONTRAT	4	6				10						0	10
Mise à jour dispo AM			1			1	9					9	10
Fin de contrat - Régularisation	1	12				13	4	3				7	20
INFORMATION PEDAGOGIQUES,ED							3	1				4	4
DOCUMENTS							3	1				4	4
INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT								1				1	1
	11	39	2	1	0	53	219	183	45	10	0	457	510

Année	Contacts physique	Contacts tél/mails	Total
2015	173	195	368
2016	186	198	379
2017	165	271	436
2018	137	254	391
2019	167	207	374
2020	69	375	444
2021	99	503	602
2022	53	457	510

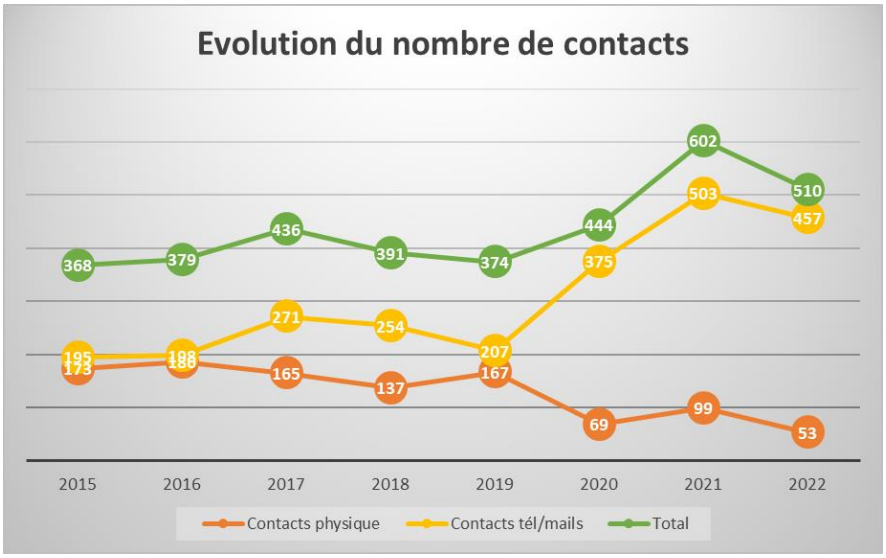

Effets observés :

Depuis la pandémie, la façon de communiquer à changer. Le public (parents et assistants maternels) privilégie le contact téléphonique et mails et cela se confirme encore cette année. Les rendez-vous sont principalement pour établir des contrats de travail quand ils sont complexes. Le calcul des congés payés et les ruptures de contrat.

La diminution des rendez-vous peut s'expliquer avec la mise en place de fiche outils qui ont été créés par les animatrices RPE dans le cadre du réseau départemental avec des juristes de façon à accompagner le parent dans son rôle d'employeur. 510 contacts (53 accueils physiques + 457 contacts téléphoniques et mails).

MISSION 2 : Le Relais Petite Enfance comme cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Thème 2.2 : Le Relais Petite Enfance comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel

1) Tableau de fréquentation des matinées d'éveil des professionnel(le)s de la petite enfance pour l'année 2022.

Estimation	Nombre de professionnel(le)s de la petite enfance	Nombre d'enfants différents
		0 à 3 ans
Participation régulière aux activités collectives	17 AM+1GD	45
Fréquentation ponctuelle	14	26
TOTAL	32 sur 47	71

Commune / Secteur	Nombre d'assistant(e)s materne(le)s agréés15/07/2022	Nombre d'assistant(e)s materne(le)s en activités au 15/07/2022	Nombre d'assistant(e)s materne(le)s présentes aux matinées d'éveil	Observations : A partir du 1 septembre, une diminution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s fréquentant les matinées d'éveil s'explique par :
BRILLEVAST	5	4	3	
CARNEVILLE	2	1	1	
CLITOURPS	3	2	2	
FERMANVILLE	5	3	1	
GONNEVILLE/LETHEIL Jusqu'au 15 juillet	11	11	6	Un déménagement et un changement de commune passant de 6 à 4.
LE VAST	2	1	1	
ST PIERRE EGLISE Jusqu'au 15 juillet	19	17	11	Un départ en retraite passant de 11 à 10
THEVILLE	1	1	0	
TOCQUEVILLE Jusqu'au 15 juillet	2	2	1	Un changement de la profession passant de 2 à 1.
VISQ SUR MER	9+1	8+1	5+1	
TOTAL	**59+1**	**50+1**	**31+1**	

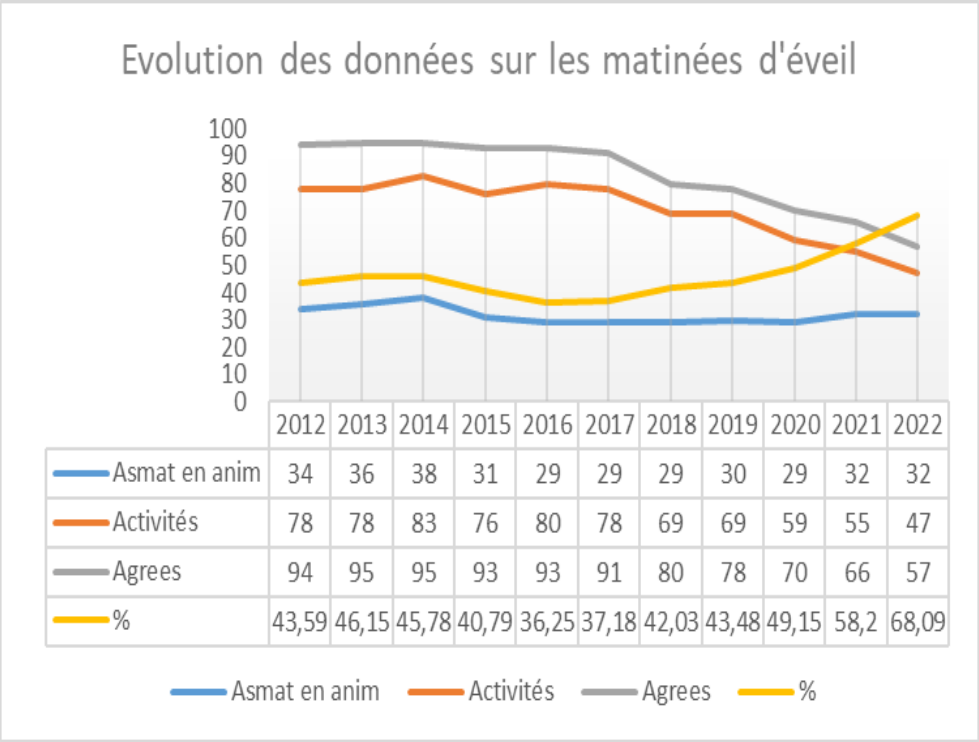

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Asmat en anim	34	36	38	31	29	29	29	30	29	32	32
Activités	78	78	83	76	80	78	69	69	59	55	47
Agrees	94	95	95	93	93	91	80	78	70	66	57
%	43,59	46,15	45,78	40,79	36,25	37,18	42,03	43,48	49,15	58,2	68,09

Effets observés :

En 2022, 63 séances de matinées d'éveil ont été réalisées avec une participation de 32 professionnel(le)s de la petite enfance et 71 enfants différents. Sur les 32; 18 participent régulièrement et 14 ponctuellement en fonction de l'animation proposée.

Elles ont généré en terme de présences cumulées 469 professionnel(le)s et 930 enfants, ce qui donne une moyenne de 7 assistant(e)s maternel(le)s et 15 enfants par séance.

Echange intergénérationnel avec la maison de retraite

Spectacle de Noel

Jeux de transvasement

6 LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS - LAEP

BARBABULLE

L'ensemble des communes du pôle de proximité de Saint Pierre Eglise, par délibérations concordantes, ont décidé d'ouvrir en 2022 un Lieu d'Accueil Enfant Parent -LAEP

Le Laep est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants (professionnels et/ou bénévoles) formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

LA COMMUNICATION

Ouverture du lieu le lundi 28 février 2022, un flyer a été réalisé puis mis à disposition dans toutes les communes du territoire. Une communication également sur le panneau lumineux ainsi que panneau pocket des communes. Pour cette nouvelle année 2023, il va falloir travailler sur de nouvelles communications et informations afin d'accueillir de nouvelles familles.

LA FREQUENTATION DU LAEP

1° Par tranche d'âge :

Du 28 février 2022 au 12 décembre 2022, il y a eu 29 séances. Nous avons un total de 227 personnes qui ont participées, soit 119 adultes et 108 enfants.

Parmi ces individus, des familles sont revenues plusieurs fois. Nous avons donc 20 familles, 22 parents et 22 enfants différents.

Age des enfants	A naître	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4ans	4-5 ans	5-6 ans	Total
Total enfants		18	68	19	2		1	

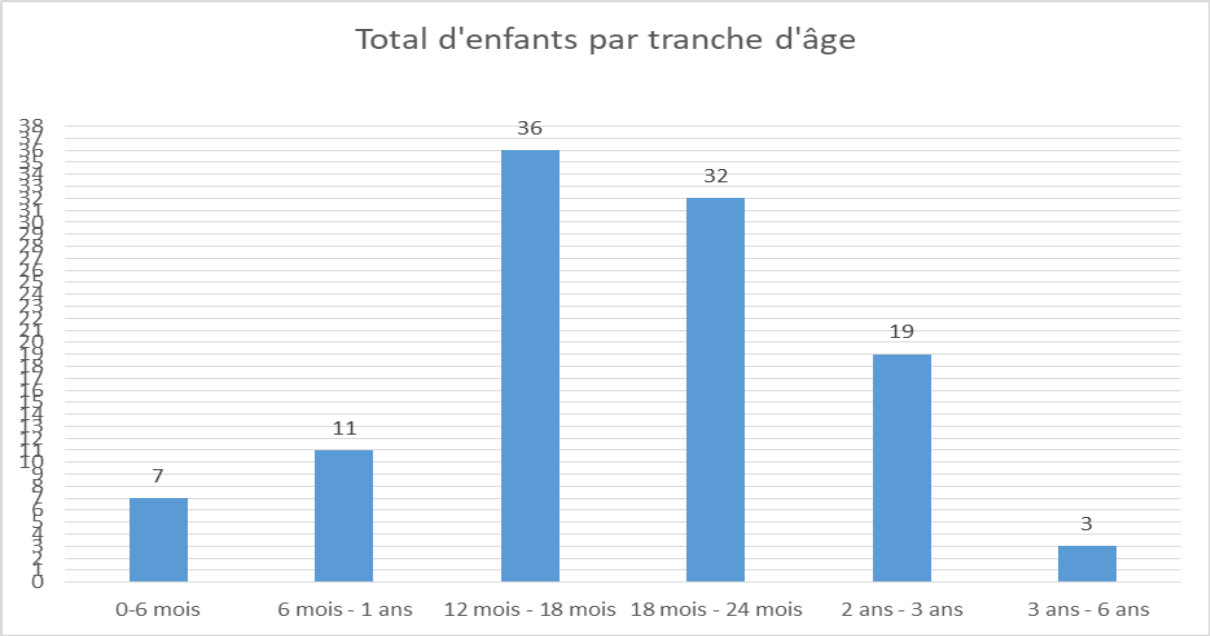

2° Par commune :

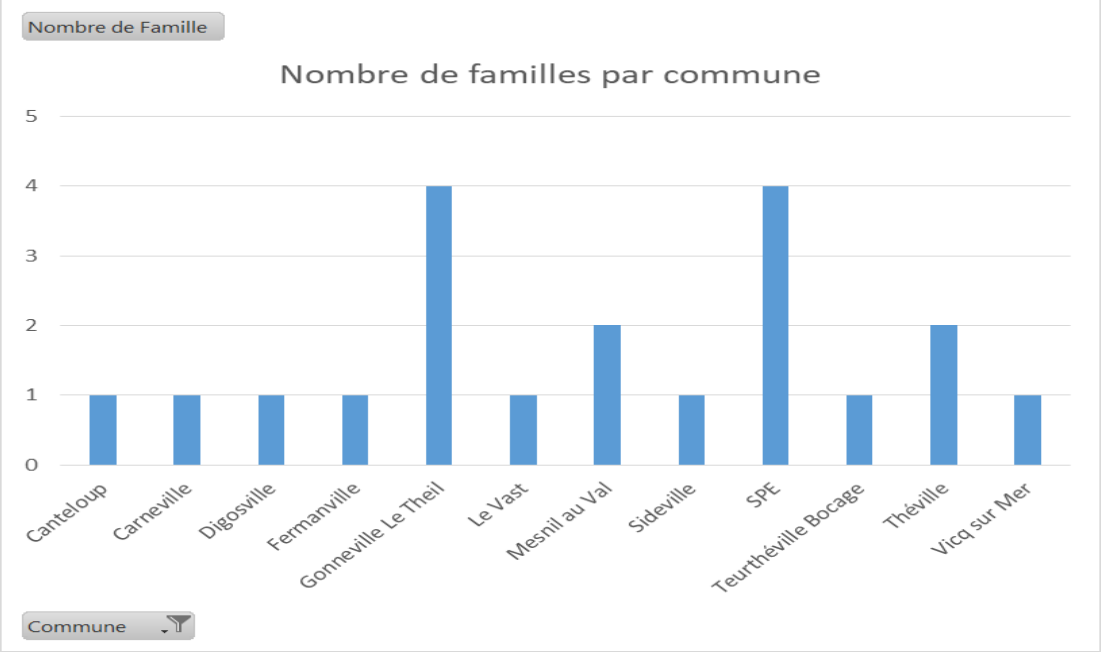

3° Différents accompagnateurs :

Accompagnant	Mère	Père	Ass. Mat	Grand-mère	Grand-père	Autre
Total	85	15		19		

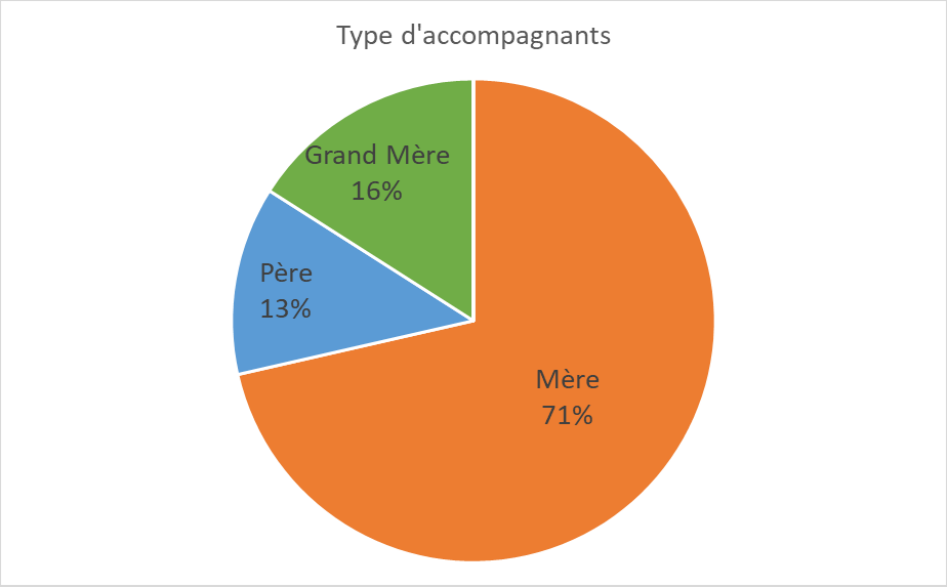

Effets observés :

Pour cette première année du LAEP, le bilan est positif avec une fréquentation de 227 personnes au total pour 72.5h d'ouverture et la présence de 6 accueillantes. La tranche d'âge la plus élevée pour les enfants est 1-2 ans avec une présence de 68 enfants. Concernant les communes, nous pouvons constater que les familles viennent principalement de Saint Pierre Eglise et de Gonneville-le-Theil.

Partenariat :

Depuis l'ouverture de Barbabulle en 2022, nous avons un partenariat avec le Conseil Départemental pour travailler avec 3 accueillantes. En effet, il faut un minimum de 2 accueillantes lors des ouvertures au public. Ce partenariat permet d'avoir une équipe d'accueillantes composées de différents professionnels qualifiés dans le domaine de la petite enfance : travailleur social, puéricultrice…

Bilan du réalisé pour la CAF :

Mois	Nb séances	Nb enfants	Nb adultes	Nb familles	Nb heures ouverture au public	Nb heures de préparation (rgmt, débriefing)	Nb heures APP	Nb heures réunion
Janvier								12
Février	1	1	1	1	2.5	1.5		4
Mars	4	10	12	8	10	6		
Avril	2	9	9	7	5	3		
Mai	5	21	18	12	12.5	7.5	2.5	2.5
Juin	3	13	16	9	7.5	4.5		2.5
Juillet	1	4	5	4	2.5	1.5		2.5
Aout								2.5
Septembre	4	12	14	6	10	6		
Octobre	3	11	12	6	7.5	4.5		
Novembre	4	16	17	7	10	6	2.5	
Décembre	2	11	13	8	5	3		3
TOTAL	28	108	127	72	72.50	43.50	5	29

Spectacle de Noel

7 NOS TARIFS

. En accueil collectifs de mineurs

TARIFS CENTRES DE LOISIRS (ACM) 3-16 ANS	Demi-journée	Temps du midi (12h/14h)	Semaine complète en journée complète avec temps du midi	Mercredi par période en journée complète : Septembre à décembre Janvier à mars Avril à juillet
1er enfant	4,00€	2,20 €	42,00 €	95 €/période
à partir du 2ème enfant	3,60€			

En garderie

TARIFS GARDERIES PERISCOLAIRES	Forfait matin	Forfait soir	Forfait journée
Tarifs de base	2,50 €	3,00 €	5,00 €
Tarifs préférentiels (selon quotient familial)	2,00 €	2,50 €	4,00 €
Tarifs retard	11,00 €		

En séjour

Séjour comprenant 1 jour et 1 nuit : 22 €

Pour les séjours organisés à l'extérieur du département et/ou ayant des activités spécifiques, les prix ci-dessus seront doublés.

Tarifs préférentiels possibles selon le montant du quotient familial pour les allocataires C.A.F. ou M.S.A. Pour savoir si vous êtes éligibles, se renseigner lors de chaque période d'inscription.

8 MAISON DU COTENTIN

UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité…

LA MAISON DU COTENTIN
9 rue de la Boularderie – 50330 SAINT-PIERRE-EGLISE
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 02 33.23.19.55 | mail : accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

- Information et accompagnement de premier niveau sur l'ensemble des services et actions de l'Agglomération du Cotentin :

- **DÉCHETS MÉNAGERS** : commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage...), déchetteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés...), enregistrement des réclamations

- **CYCLE DE L'EAU :** contrat abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement…

- **MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN :** trajets et horaires (plaquettes), modalités d'achat de titres de transport, accès à la borne mobilité

- Accompagnement aux démarches réalisables sur le site : www.lecotentin.fr

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

France Services

- Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnement aux démarches administratives liées aux 9 partenaires : CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT, MSA, Ministères des Finances Publiques, de la Justice, ANTS et La Poste :

- Orientation, information, accompagnement à l'utilisation des services en ligne, aide à la réalisation et complétude des dossiers...
- Mise en relation avec les partenaires de la CAF, CPAM, CARSAT ou MSA ou prise de rendez-vous pour un entretien avec un conseiller en visio conférence

Exemples : démarches pour départ en retraite, demande d'allocation logement, prime d'activité, inscription Pôle Emploi, création espace personnel, renouvellement carte vitale, demande de pièce d'identité, permis de conduire, casier judiciaire…

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

GIP Tandem/ SAMPS

Accompagnement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires RSA sur un temps individuel de 45 minutes au plus proche de chez eux

Permanences le vendredi matin tous les 15 jours.

lucile.divrande@samps.fr

CENTRE MEDICO SOCIAL

La prise de rendez-vous au téléphone est obligatoire pour rencontrer un professionnel.

- 2 assistantes sociales
  *Tel : **02 33 88 77 17***
- 1 assistante médico-sociale, le mercredi matin
  *Tel : **02 33 88 77 10***

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
Permanences et consultations sur rendez-vous au ***02.33.88.77.11***

- 1 sage-femme, un mardi par mois
- 1 puéricultrice, le mardi après-midi, de 14h-16h30
  (Sauf vacances scolaires)
- 1 médecin de PMI, un mardi par mois

Les permanences de la sage-femme, de la puéricultrice et du médecin ont lieu à l'espace socioculturel.

MISSION LOCALE

- La mission locale vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle.

Pour rencontrer une conseillère en insertion professionnelle :

1 permanence par mois pour les 16-25 ans
*Tel : **02 33 01 64 69***
Les mercredis

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Cotentin)

Le plie vient en aide aux demandeurs d'emploi qui bénéficie d'un accompagnement personnalisé réalisé par un référent avec lequel il construit un parcours d'insertion professionnelle composé d'actions de formation, de mobilisation, de mises en situation de travail et de suivi dans l'emploi.

ESPACE INFO ENERGIE

Conseils pour les particuliers dans leurs projets d'amélioration énergétique de l'habitat : isolation, chauffage, production et économies d'énergie.

2ème jeudi de chaque mois

Tél : **02 33 19 00 10**

Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT)

- Un accompagnement neutre et gratuit pour mobiliser les aides de l'ANAH et plus !

Permanence 1 vendredi/mois
*Tel : **02 33 75 64 24***

CONSEILLER NUMERIQUE – Monsieur Philippe HUDELOT

A compter de janvier 2022, un nouveau service a été proposé à la population. Un conseiller numérique tient une permanence le mardi matin au pôle de proximité de Saint Pierre Eglise. C'est un service gratuit, à destination de tout public pour aider les usagers à se familiariser avec le numérique.

En parallèle de la permanence du conseiller numérique, des ateliers numériques sont proposés, les mardis matin, selon différents thèmes qui sont pour 2022 :

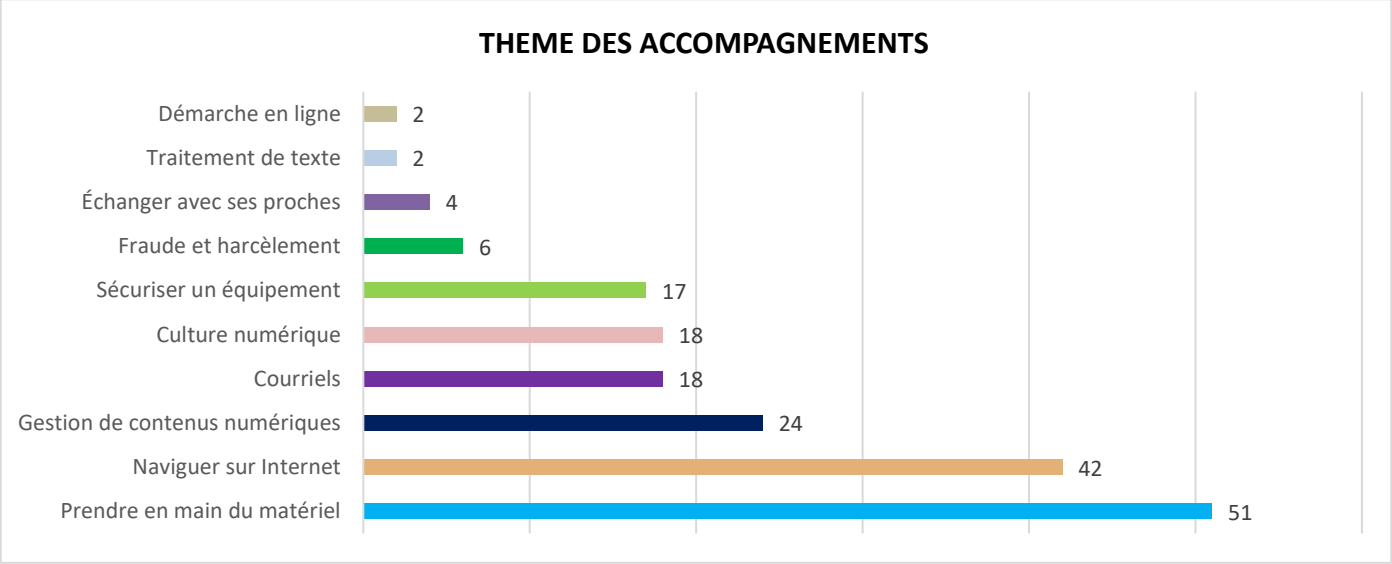

Fréquentation

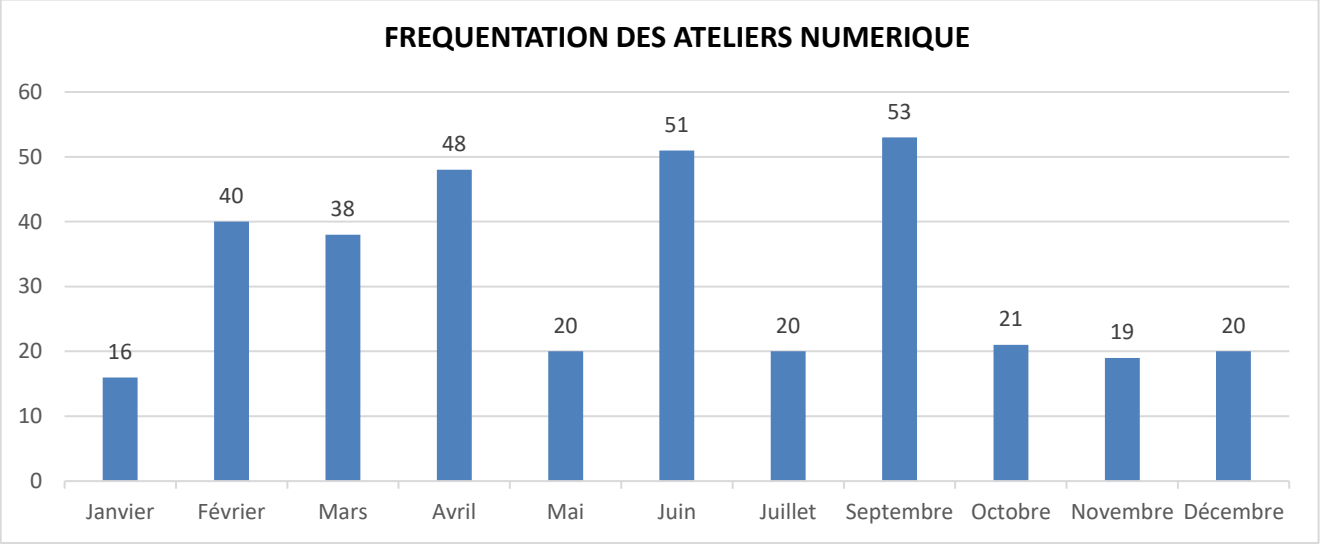

LA FREQUENTATION A LA MAISON DU COTENTIN

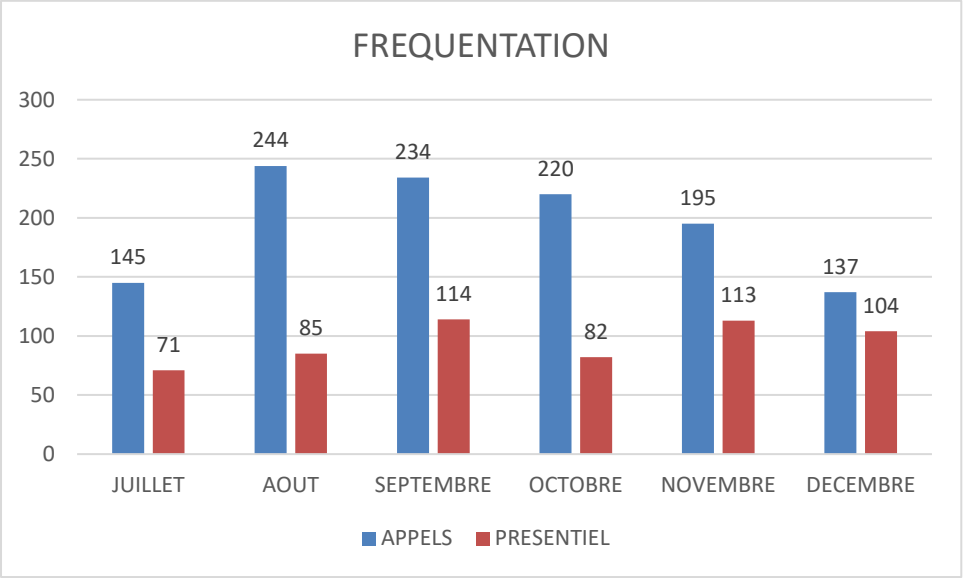

PARTIE 2

EQUIPEMENTS SPORTIFS

L'année s'est déroulée sans encombre selon les plannings suivants :

1 PLANNING DU COMPLEXE SPORTIF DES FOLLIERES – SAISON 2022-2023

		9 H	10 H	11 H	12 H	13 H	14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H	22 H
		10 H	11 H	12 H	13 H	14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H	22 H	22H30
LUNDI	grande salle	COLLEGE					PRIMAIRE			TENNIS DE TABLE				BASKET	
	dojo									LIBRE	18h15	Jitsu Self Défense	LIBRE		
MARDI	grande salle	COLLEGE								BADMINTON					
	dojo									LIBRE					
MERCREDI	grande salle	COLLEGE				UNSS			16h30	BASKET					
	dojo					ESC				JUDO					
JEUDI	grande salle	COLLEGE								BASKET					

	dojo					LIBRE	18h45 EPGV 20h	20h15 Jitsu Self Défense
VENDREDI	grande salle	PRIMAIRE				BASKET	18h30	BADMINTON (+TT* compét uniquement)
	dojo					JUDO		
SAMEDI	grande salle		BASKET			TENNIS DE TABLE		
			Le samedi, la salle est réservée aux compétitions de handball, basket et tennis de table à partir de 10h30					
	dojo	9H30	11H30	13h30	Gym 2000	LIBRE		
DIMANCHE	grande salle	BASKET	12h30	TENNIS DE TABLE				
	dojo	LIBRE						

Durant les vacances scolaires, le complexe est réservé au centre de loisirs et aux associations le soir selon leurs besoins et leurs réservations.

2 STADE DE LA BOULARDERIE – SAISON 2022-2023

	9 H	10 H	11 H	12 H	13 H	14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H	22 H
	10 H	11 H	12 H	13 H	14 H	15 H	16 H	17 H	18 H	19 H	20 H	21 H	22 H	22H30
LUNDI	collège notre dame								ASPC					
MARDI	collège notre dame								élan de tocqueville					
MERCREDI					ASPC				ASPC					
JEUDI	collège notre dame								ASPC		élan de tocqueville			
VENDREDI					collège notre dame				ASPC et élan		aspc et (elan si compét)			
SAMEDI		ASPC (compétition)								ASPC/ élan de tocqueville (compétition)				
DIMANCHE	ASPC vétérans				ASPC / élan de tocqueville									

3 COURTS DE TENNIS

Les courts de tennis sont mis à disposition de l'association qui en assure la gestion. Pour l'année 2022 : 13 cartes d'été / petites vacances à 25 euros + 3 euros pour l'assurance s'ils ne sont pas licencié à la FFT ont été enregistrées

Lorsque ces personnes prennent une carte cela leur permet de jouer sur les courts extérieurs ainsi que dans la salle pendant 3 mois.

PARTIE 3
DIVERS

1 PANNEAUX LUMINEUX

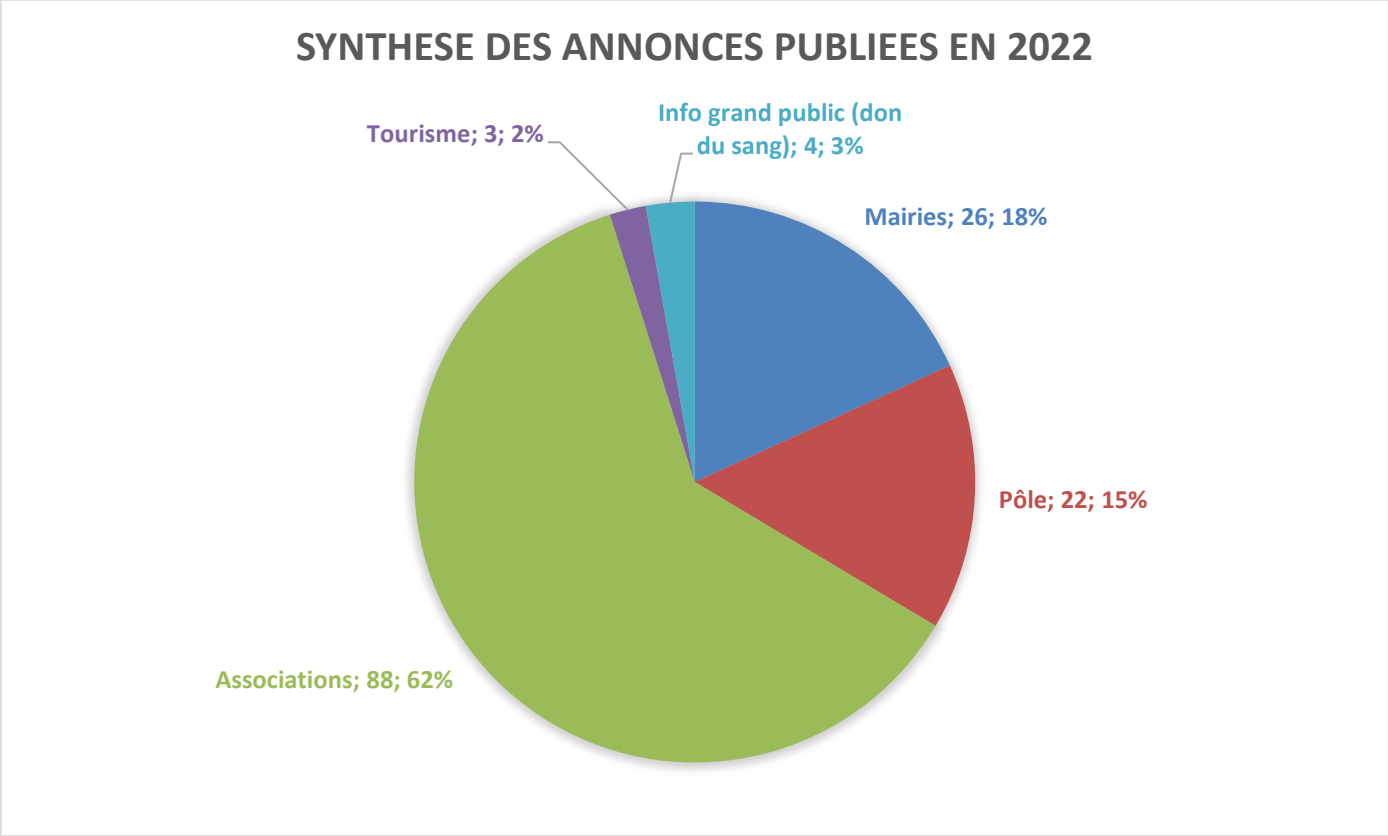

2 FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est sous une journée ensoleillée et chaude, que la fête de la musique a eu lieu le vendredi 17 juin 2022 après deux ans d'annulation.

L'évènement a eu lieu de 18 heures à minuit.

Les formations musicales

21 formations musicales étaient présentes de genres musicaux variés : rock, variétés françaises, musique cajun traditionnelle, world music, pop rock, jazz, funk, pop rock des années 70 à aujourd'hui, punk rock ska, musique acoustique, 60'S, 3 DJ…
Le public est venu nombreux.

PLAN 4
EMPLACEMENTS SCENES, ALIMENTATION,
DISPOSITIF DE PROTECTIONS, SANITAIRES

LEGENDE :
- Comités des fêtes de Cosqueville, Vicq-sur-Mer et Carneville (12 mètres).
- Comité des fêtes de Saint-Pierre-Eglise (5 mètres).
- Commerçants ambulants lettre A (5 mètres) Le délice des glaces, lettre B : Miloudélices
- Scènes autonomes n° 1, 4, 5 de 4x3 mètres et n°2 et 3 de 6x4 mètres à partir de 20H00.
- Podium n°6 (3x5 mètres) : élèves Reno Jazz de 18h00 à 20H00 suivi des groupes.
- Scène n°7 dans la salle des Grandes Halles à partir de 18h00 ou 20h00.
- Point INFORMATION n°8.
- Disquaire ?
- Véhicules (mobiles pour passage pompiers) pour interdiction de circulation le **vendredi 17 juin à partir de 17 heures**
- Défibrillateur.
- Sanitaires.

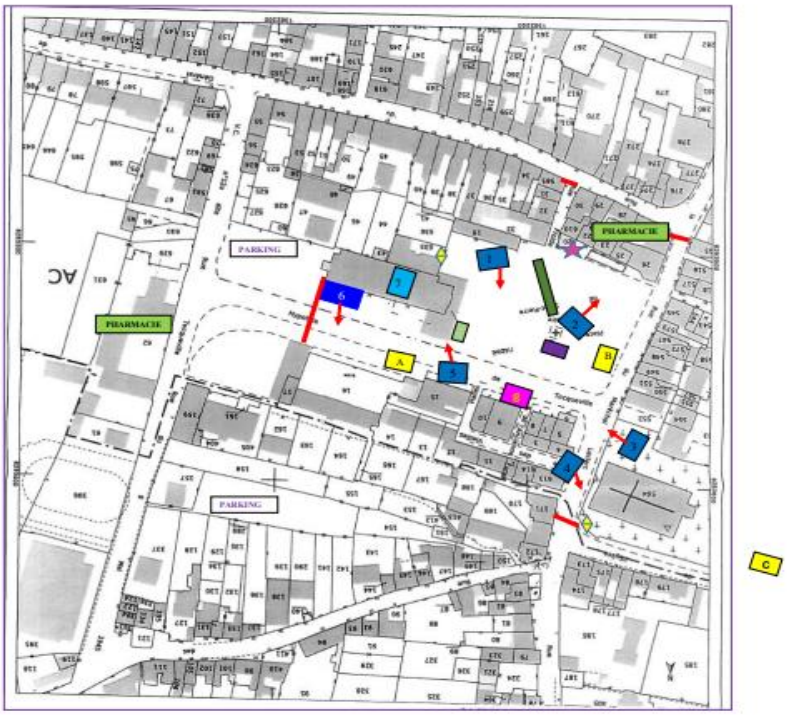

La promotion

La promotion de la fête de la musique a été relayée via le site de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, les réseaux sociaux, les panneaux pockets des communes du territoire, des affichages Akilux sur les routes départementales jusqu'à Valognes, Tourlaville et Quettehou et sur les communes du territoire, la presse locale, le panneau lumineux (situé dans le bourg de Saint-Pierre-Eglise), l'office de tourisme.
Un photographe de la Communauté d'Agglomération est venu le jour de l'événement.

Le poduim

Le montage du podium a été réalisé la veille de l'événement, le jeudi 16 juin matin (9h-12h) avec des agents techniques de Fermanville, Saint-Pierre-Eglise et du Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Eglise.
Cette nouvelle organisation permet aux agents du Pôle de Proximité de prendre leurs fonctions le jour de l'événement à 13 heures au lieu de 9 heures.
Elle occasionne moins de précipitation pour être dans les temps de montage (podium, électricité…) à l'arrivée des musiciens, commerçants ambulants et comités des fêtes.

Le podium n'est pas couvert d'où la nécessité de le bâché occasionnant beaucoup de temps au montage et démontage. Une réflexion est menée pour acquérir ou louer une tonnelle.

L'équipe de Musik'ensaire a mis à disposition et géré la sonorisation et l'éclairage du podium.

La restauration

128 repas ont été fournis aux formations musicales, personne et bénévoles :
-gestion des sandwiches et des frites par les comités des fêtes de Vicq-Sur-Mer et Carneville
-gestion des desserts et des boissons par le comité des fêtes de Saint-Pierre-Eglise

Achat de 1000 eco cup à l'effigie de la fête de la musique

La sécurité

La place de L'Abbé Saint-Pierre était interdite à la circulation entre 19 heures et 00h30 ; des déviations ont été mises en place pour la circulation sur les extérieurs de la ville.
Des voitures ont été mises en place sur les routes pour bloquer les accès menant à la place ainsi que des blocs de béton.

Budget de cet évènement

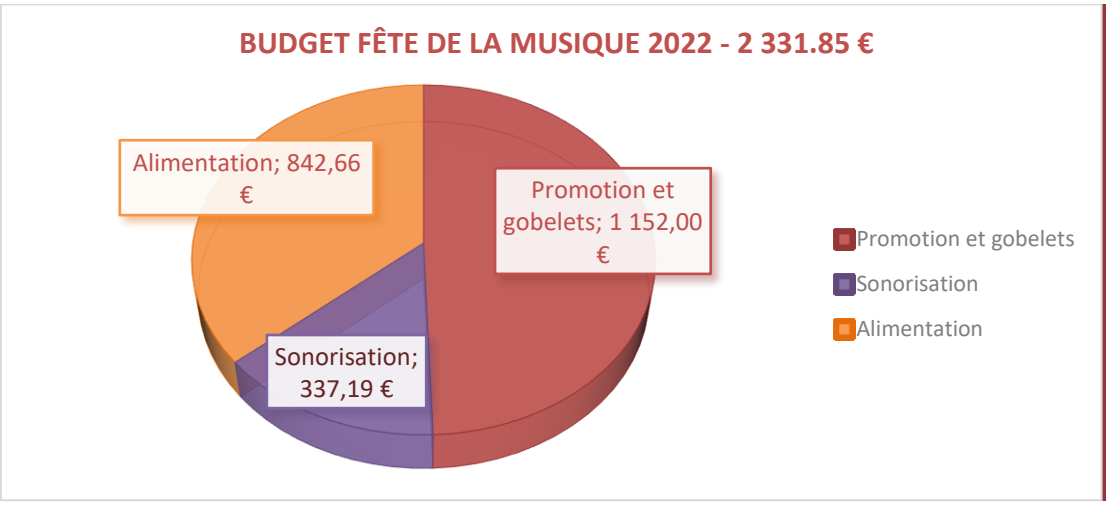

Date à retenir en 2023

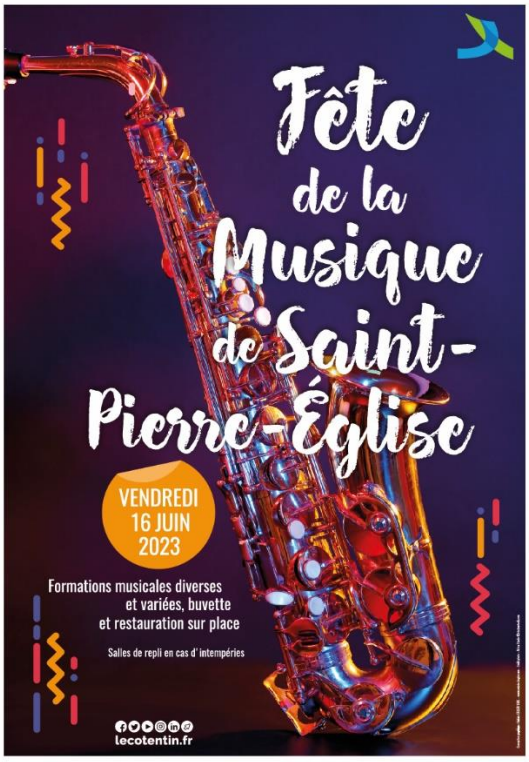

3 FORUM SPORTIF

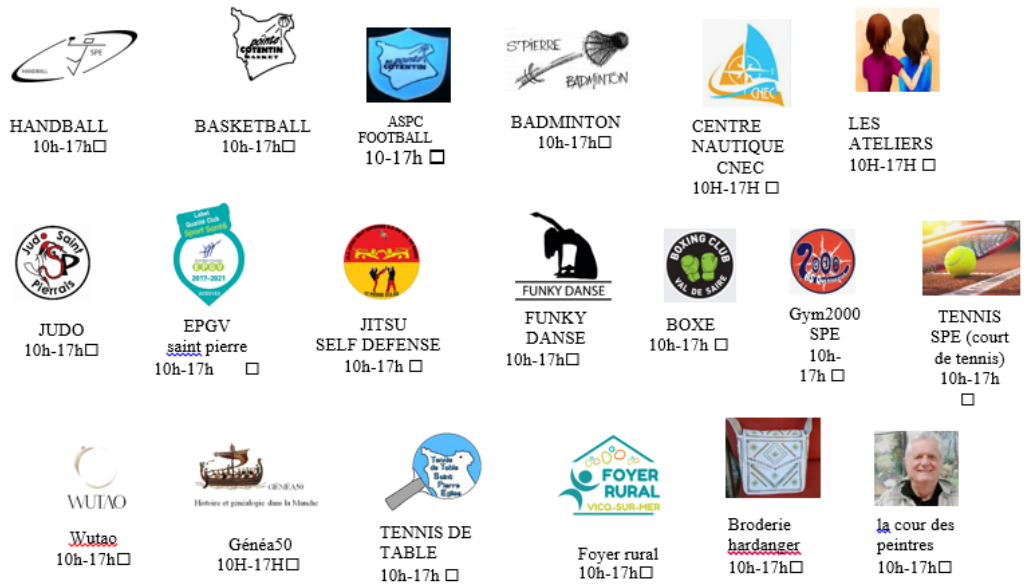

Cette année, le forum s'est déroulé le samedi 3 septembre 2022 avec 19 associations inscrites pour 18 présentes.
De 11h à 15h30, des démonstrations de judo, jitsu self défense, gymnastique volontaire, tennis de table, badminton et basket-ball ont eu lieu au centre de la salle permettant, comme les années précédentes, de donner un rythme à la journée.
Concernant le public, de nombreux contacts ont été pris avec les associations particulièrement le matin présumant de bonnes retombées pour les créations de licences.

Nous pouvons malheureusement déplorer la mise en sommeil de l'association de handball, faute de bénévoles au sein du bureau.

Date à retenir pour le 20e forum sportif et culturel : samedi 9 septembre 2023

4 REMISE DES DICTIONNAIRES

Le 16 septembre dernier les élèves de sixième, des collèges Gilles de Gouberville et Notre Dame, résidant sur le territoire du Pôle de Proximité ont reçu le traditionnel dictionnaire ainsi qu'un guide sur la citoyenneté. A l'issue de la cérémonie les élèves ont partagé un goûter.

Au total 82 élèves ont reçu un dictionnaire :

- Brillevast : 2 élèves
- Carneville : 2 élèves
- Fermanville : 15 élèves
- Saint-Pierre-Eglise : 18 élèves
- Tocqueville : 2 élèves
- Vicq Sur Mer : 10 élèves
- Canteloup : 4 élèves
- Clitourps : 3 élèves
- Gonneville-Le Theil : 17 élèves
- Théville : 6 élèves
- Varouville : 3 élèves

PARTIE 4

FINANCES

1 COMPTE ADMINISTRATIF – SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'année 2022, est redevenue une année normale sans aucune restriction. Nos équipements et services ont été ouverts l'année.

Si nous comparons l'année 2021 avec 2022, les charges augmentent d'environ 50 000 € et les recettes d'environ 132 000€

L'évolution des charges à caractère général d'environ 30 000€ s'expliquent par la hausse des énergies, le changement du moteur d'extraction du gaz des radiants du complexe, le coût de maintenance lié aux nouveaux marchés, le transport des enfants vers le complexe car en 2021, le transport avait été interrompu de janvier à mai pour l'école de Gonneville et de janvier à septembre pour les autres écoles et la fête de la musique, cette dernière ayant été annulée en 2021 à cause de la pandémie

Quant aux charges de personnel d'environ 20 000€, la hausse s'explique par l'évolution du point d'indice, la création du LAEP et l'attribution de la prime annuelle.

Concernant les recettes, l'évolution de certaines concernent un reliquat de 2021 de la part des familles et des partenaires à affiner, d'autres concernent la DSC pour environ 20 000€, les attributions de compensation pour environ 42 000€ liées au remboursement de la prime annuelle, des frais engagés pour 'l'entretien des espaces verts pour les années 2021 et 2022

Enfin, la CAF, comme les années précédentes, a accepté d'accompagner les collectivités qui ont connues une fermeture administrative ou de force majeure liées au Covid afin de neutraliser au maximum les impacts de la crise sanitaire sur les accueils et dans l'objectif de garantir la pérennisation des équipements et services. Cet accompagnement se traduisait par un principe de « reconstitution » de l'activité par rapport à l'année 2019.

Notre pôle n'ayant pas connu de fermeture administrative, n'a pas bénéficié de ce principe de reconstitution, les déclarations ont été établies selon le réel 2022.

Compte tenu de ces recettes supplémentaires, le résultat de 2022 s'élève à un excédent de fonctionnement de 310 475,60 € et un déficit d'investissement de 11 570,12 €

. Répartition du compte administratif par compétence

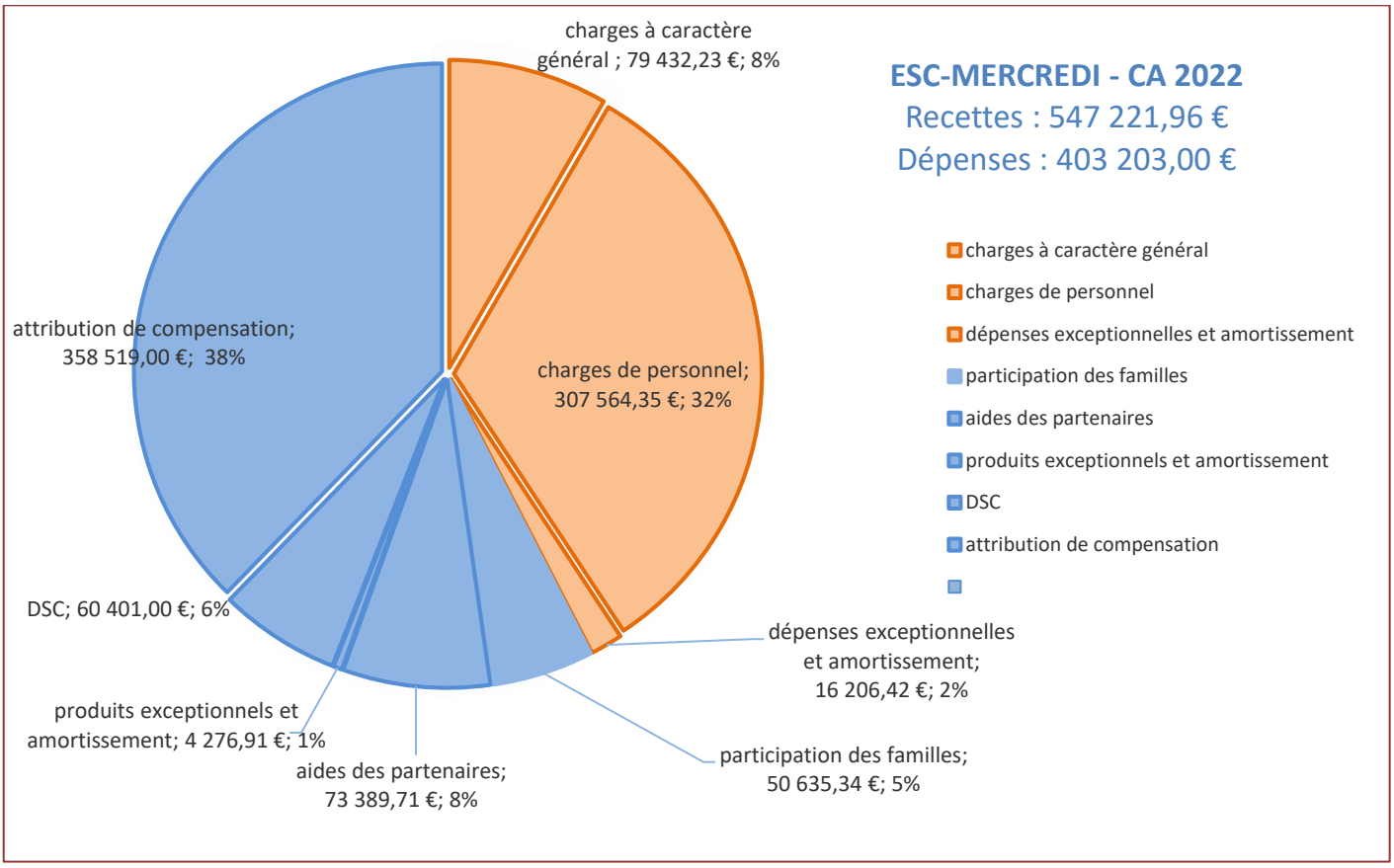

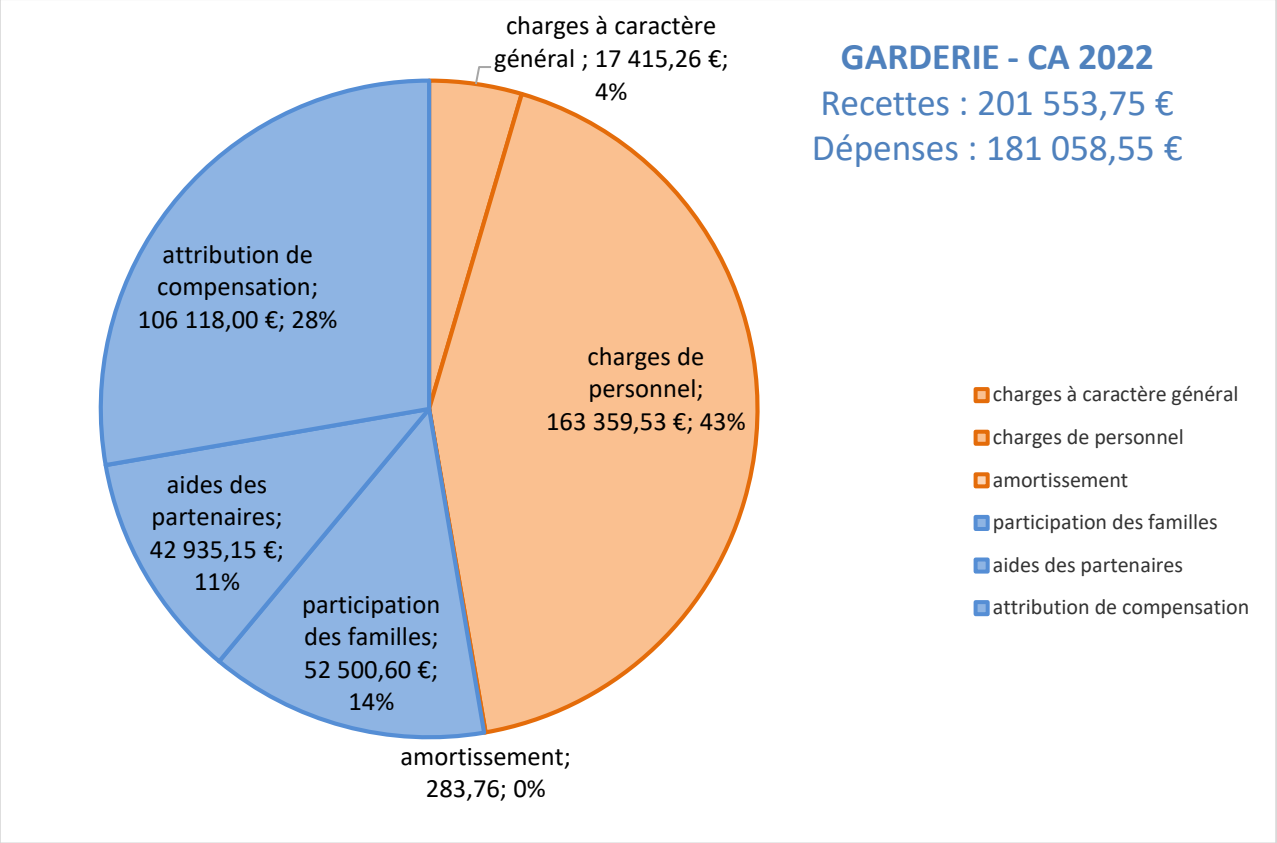
GARDERIE - CA 2022
Recettes : 201 553,75 €
Dépenses : 181 058,55 €
charges à caractère général ; 17 415,26 €; 4%
charges de personnel; 163 359,53 €; 43%
amortissement; 283,76; 0%
participation des familles; 52 500,60 €; 14%
aides des partenaires; 42 935,15 €; 11%
attribution de compensation; 106 118,00 €; 28%
charges à caractère général
charges de personnel
amortissement
participation des familles
aides des partenaires
attribution de compensation

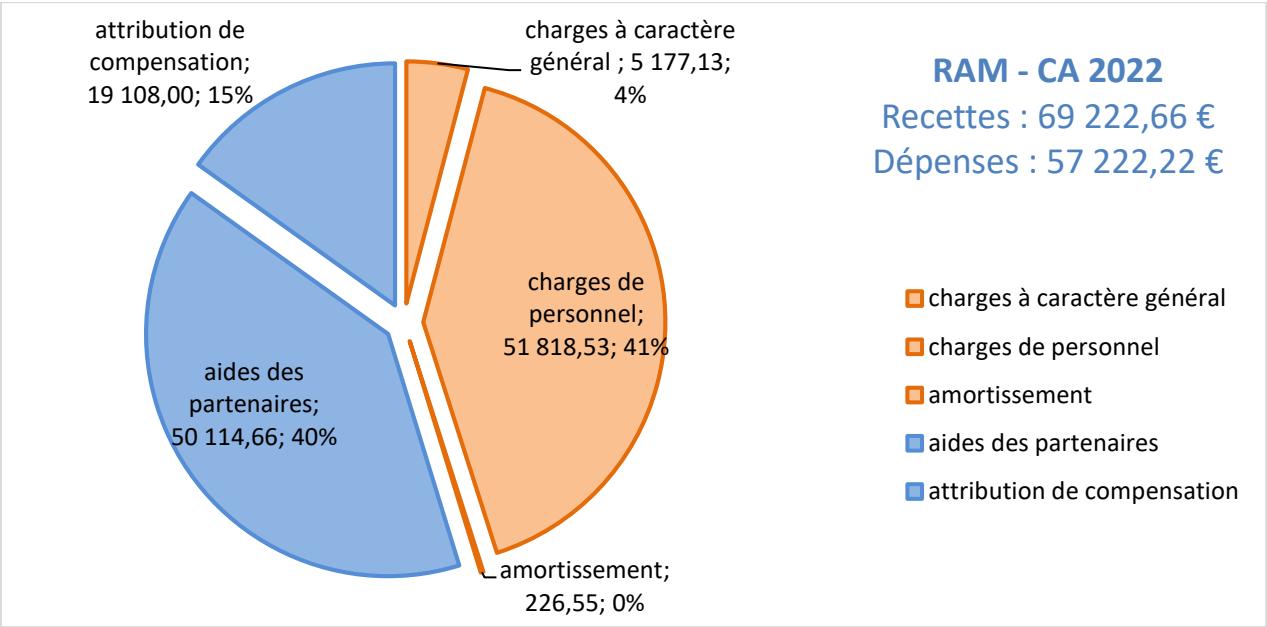
RAM - CA 2022
Recettes : 69 222,66 €
Dépenses : 57 222,22 €
charges à caractère général ; 5 177,13; 4%
charges de personnel; 51 818,53; 41%
amortissement; 226,55; 0%
aides des partenaires; 50 114,66; 40%
attribution de compensation; 19 108,00; 15%
charges à caractère général
charges de personnel
amortissement
aides des partenaires
attribution de compensation

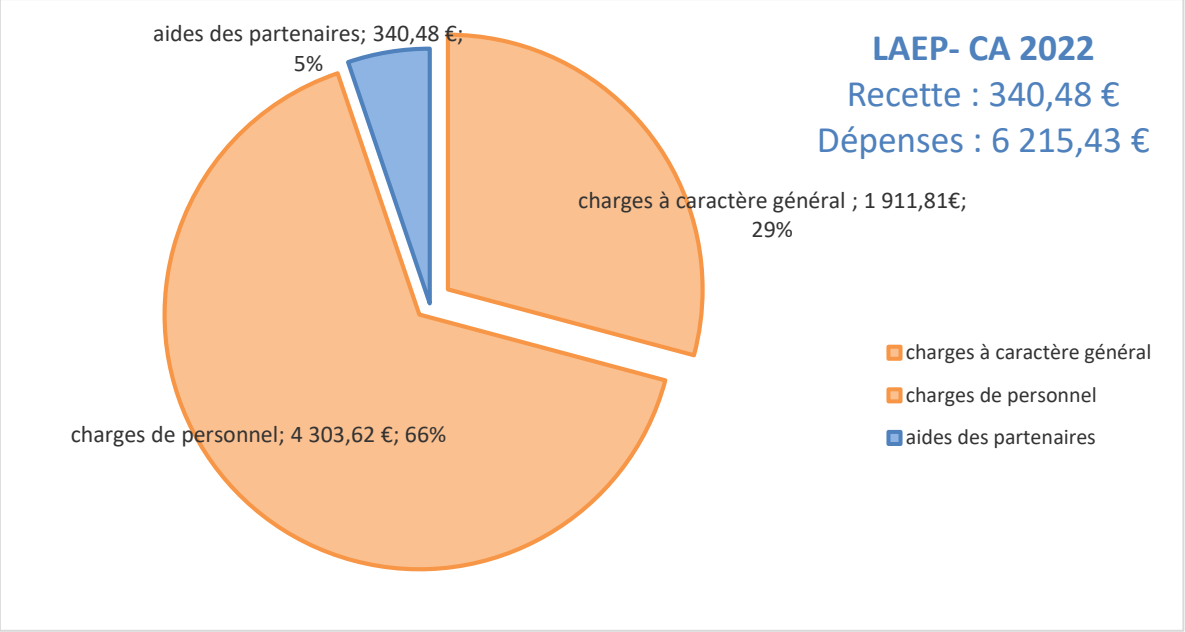
LAEP- CA 2022
Recette : 340,48 €
Dépenses : 6 215,43 €
aides des partenaires; 340,48 €; 5%
charges à caractère général ; 1 911,81€; 29%
charges de personnel; 4 303,62 €; 66%
charges à caractère général
charges de personnel
aides des partenaires

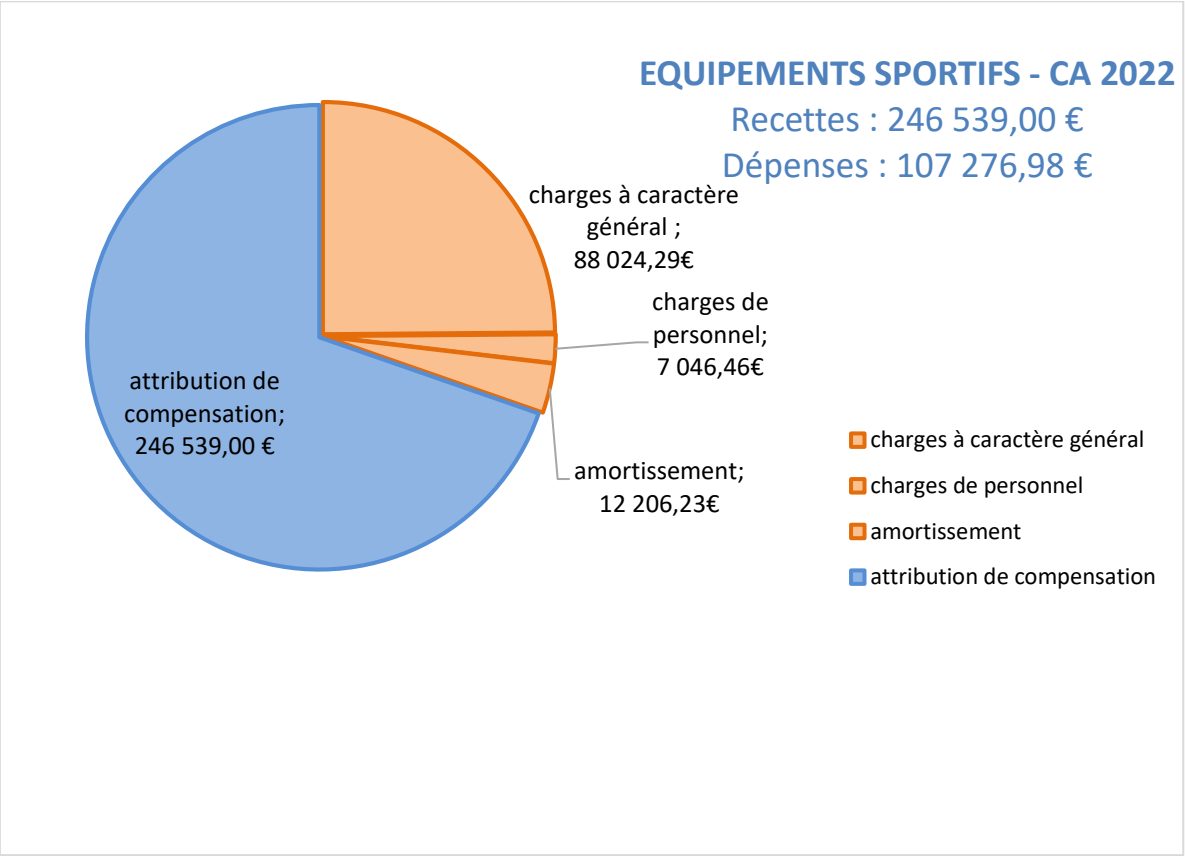
EQUIPEMENTS SPORTIFS - CA 2022
Recettes : 246 539,00 €
Dépenses : 107 276,98 €
charges à caractère général ; 88 024,29€
charges de personnel; 7 046,46€
amortissement; 12 206,23€
attribution de compensation; 246 539,00 €
charges à caractère général
charges de personnel
amortissement
attribution de compensation

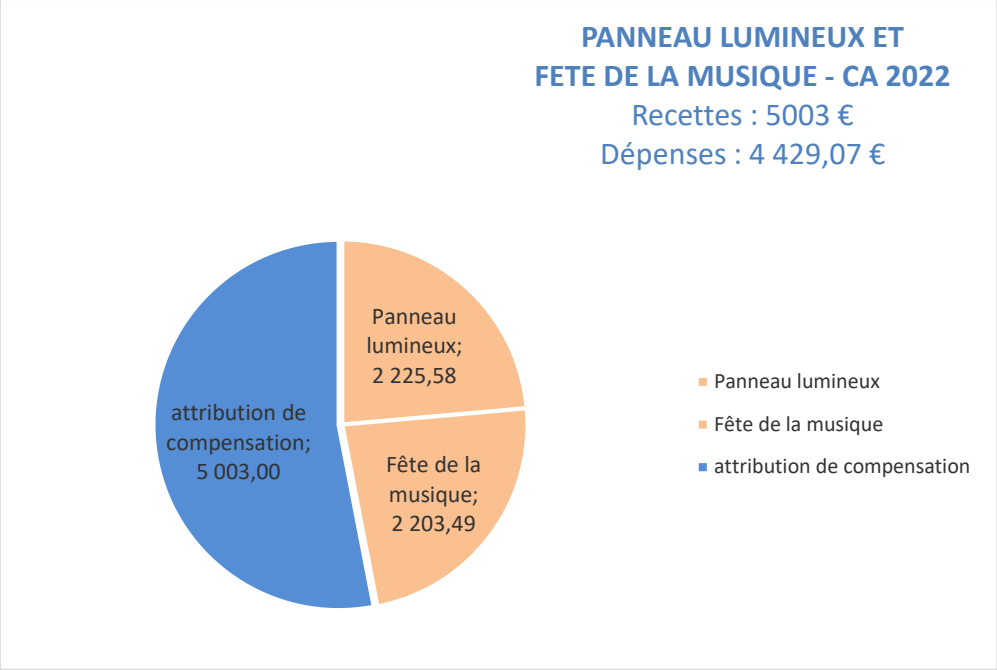

. Résultat 2022 de Fonctionnement

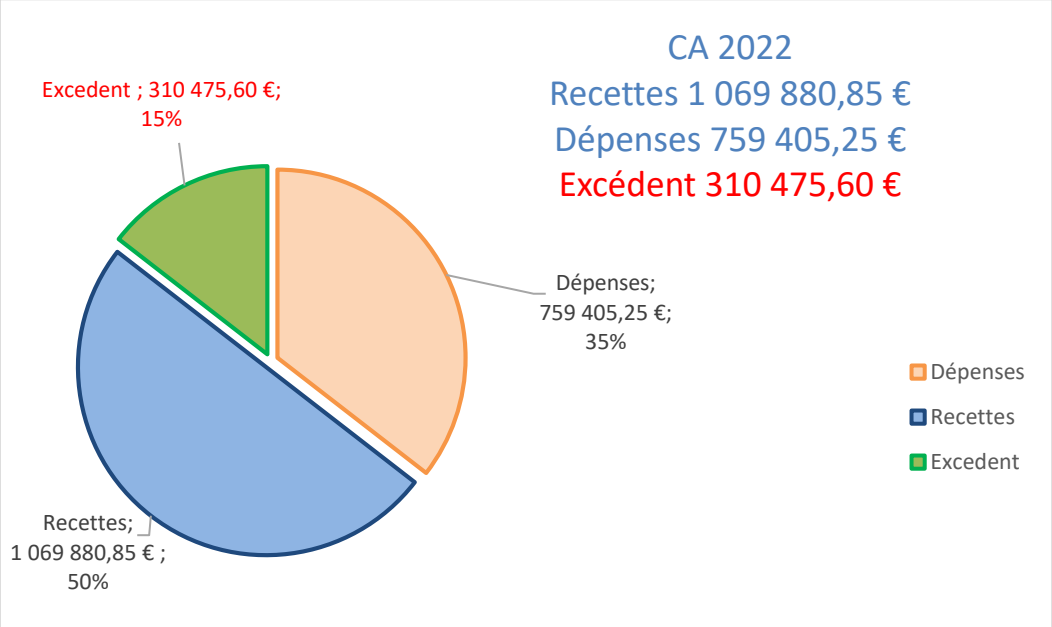

2 COMPTE ADMINISTRATIF – SECTION DE D'INVESTISSEMENT

Peu d'investissements ont été réalisés en 2022, à l'exception du mini bus pour 26 291,76€, les autres dépenses concernent des jeux pour les garderies et le centre de loisirs, l'étude pour l'extension de l'espace restauration, le changement des filets pare ballon au stade et au but de hand de la plaine de jeux, des barrières de sécurité, du matériel informatique (tablettes, téléphones portables et logiciel RPE).

Financées en partie par le FCTVA et l'amortissement, il en ressort un déficit de 11 570,12€.

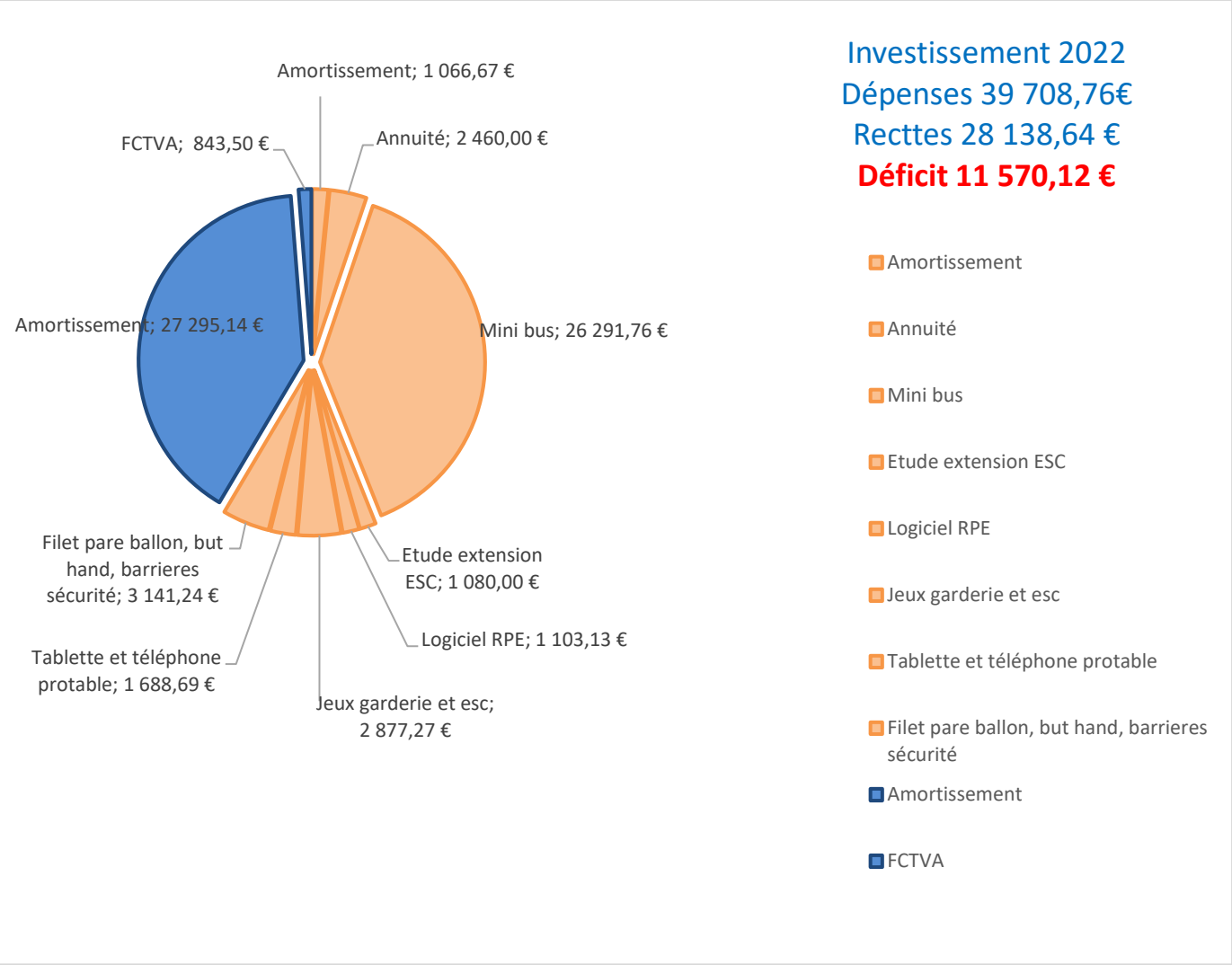

3 REPARTITION DU COÛT PAR JOUR DE FONCTIONNEMENT

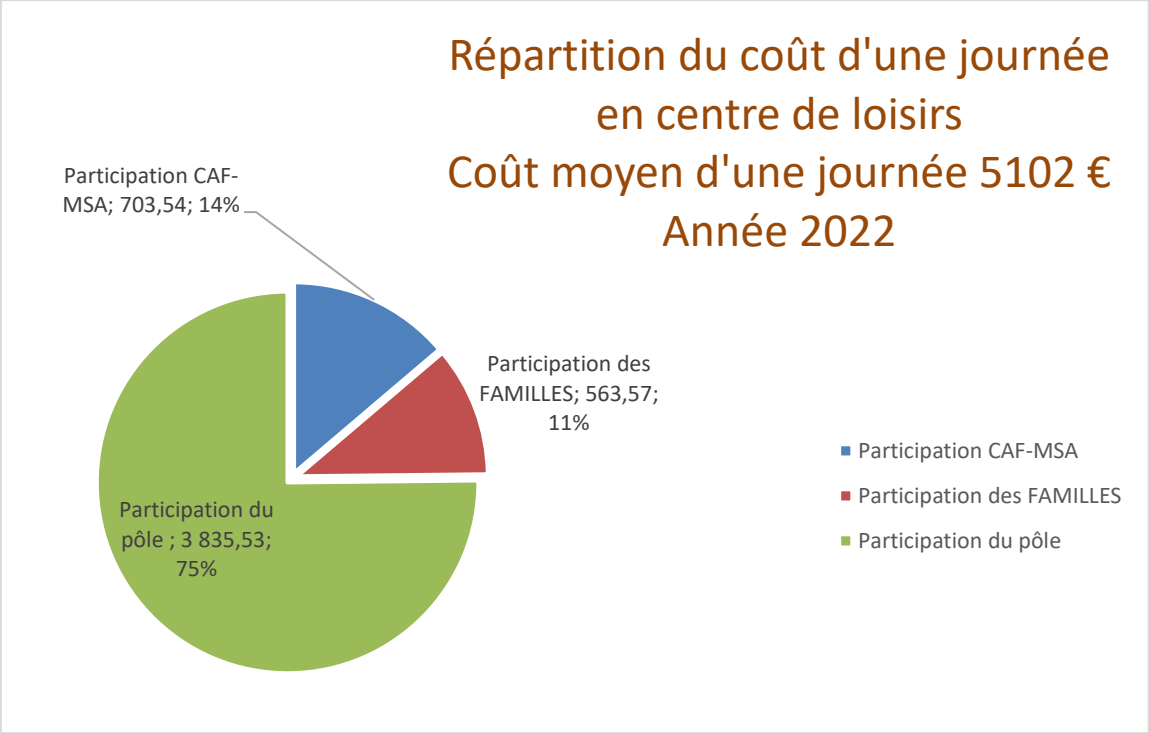

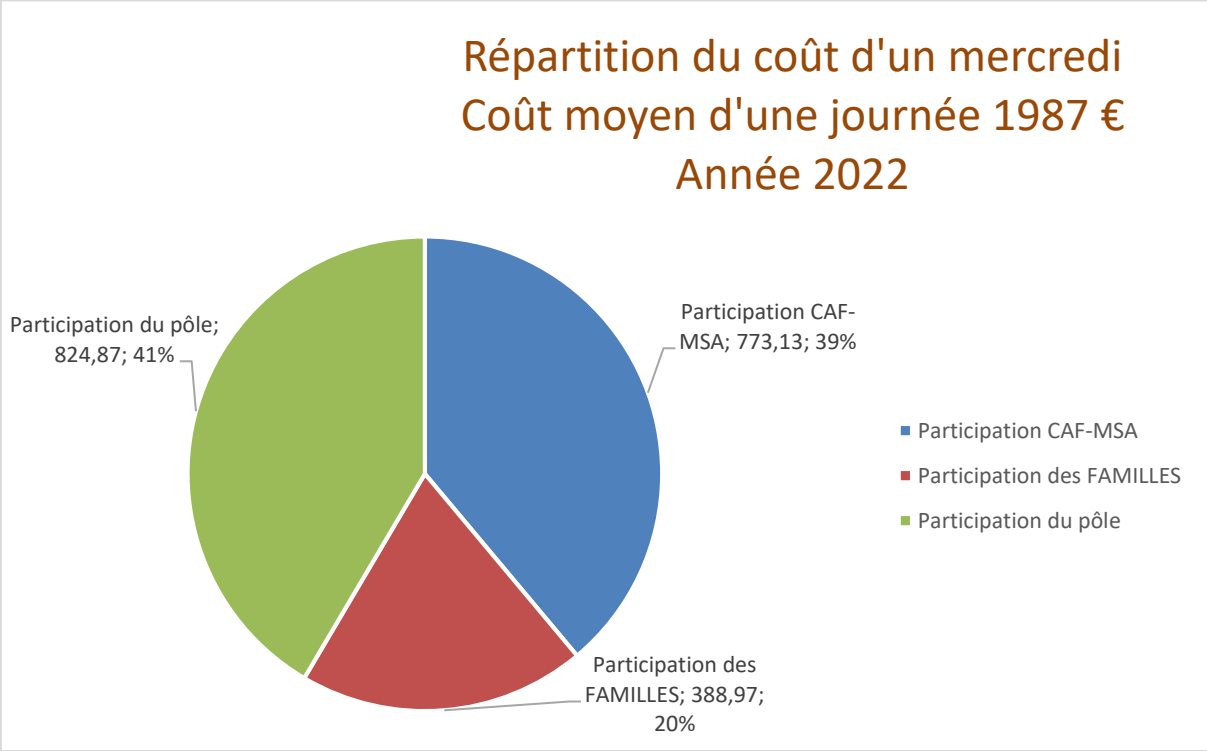

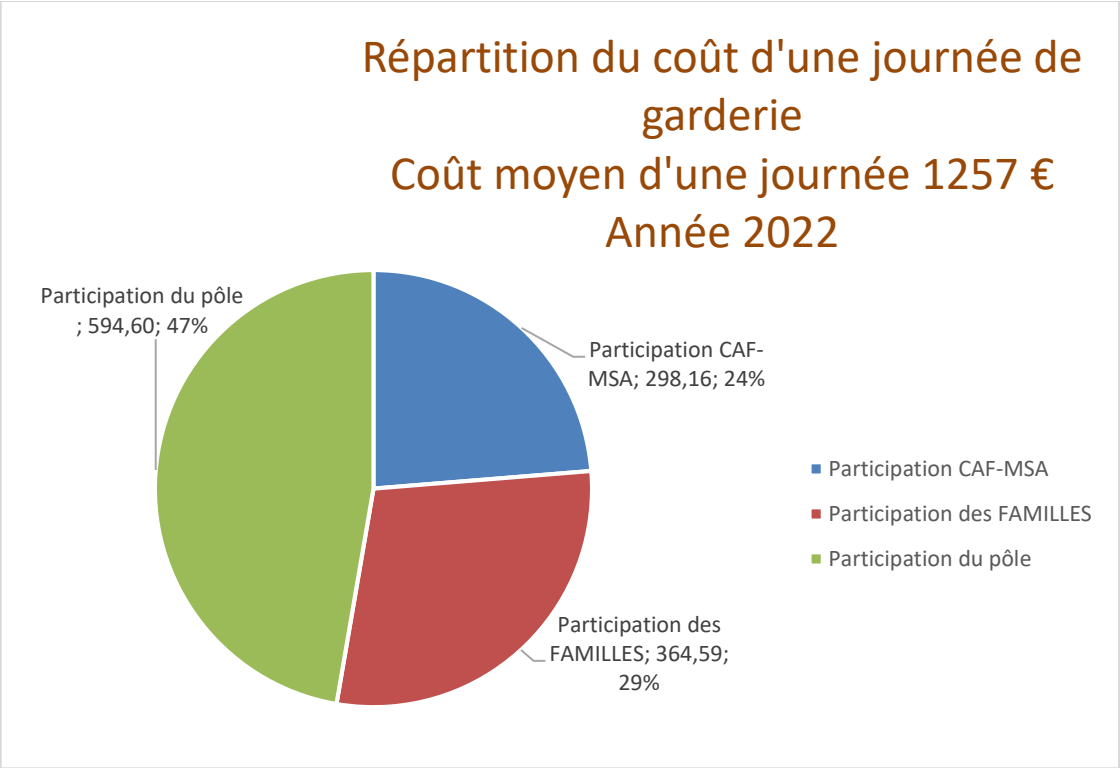
Répartition du coût d'une journée de garderie
Coût moyen d'une journée 1257 €
Année 2022
Participation du pôle ; 594,60; 47%
Participation CAF-MSA; 298,16; 24%
Participation des FAMILLES; 364,59; 29%
Participation CAF-MSA
Participation des FAMILLES
Participation du pôle

PARTIE 5

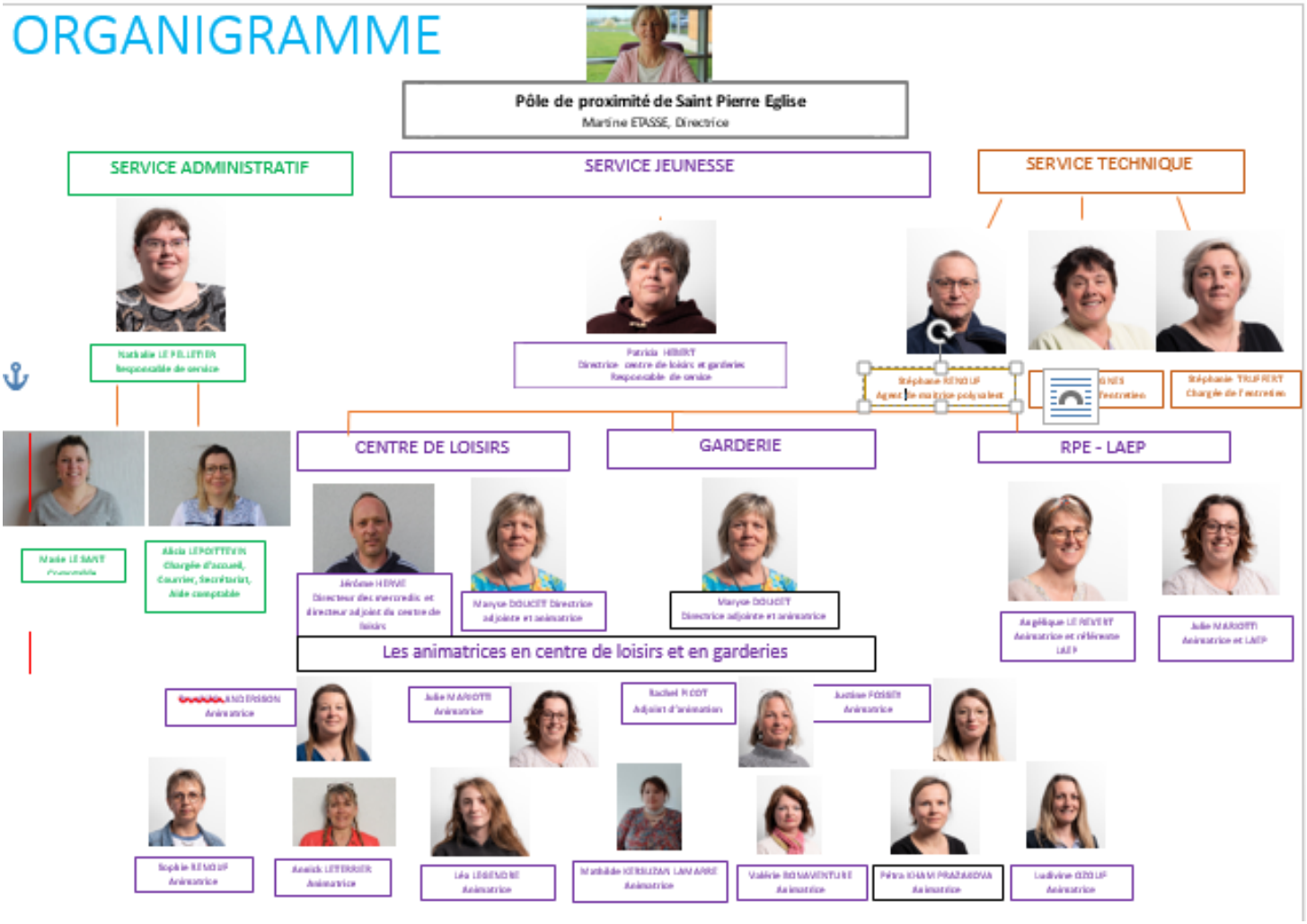
ORGANIGRAMME
Pôle de proximité de Saint Pierre Eglise
Martine ETASSE, Directrice
SERVICE ADMINISTRATIF
SERVICE JEUNESSE
SERVICE TECHNIQUE
Patricia HERRY
Directrice centre de loisirs et garderies
Responsable de service
CENTRE DE LOISIRS
GARDERIE
RPE - LAEP
Marlyse DOUCET Directrice adjointe et animatrice
Marlyse DOUCET
Directrice adjointe et animatrice
Les animatrices en centre de loisirs et en garderies
Rachel RODY
Adjoint d'animation
Julie MAROTTE
Animatrice
Julie MAROTTI
Animatrice et LAEP

Communauté d'agglomération du Cotentin

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
HÔTEL ATLANTIQUE - BOULEVARD FÉLIX AMIOT - 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

RETROUVEZ-NOUS SUR
LECOTENTIN.FR